N° 633

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON
Année scolaire 1927-1928. — N° 118

LE CHEVAL DE TRAIT ET LE BIDET BRETONS

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 27 AVRIL 1928

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

J. MORVAN

né le 27 mars 1902 à Le Faou (Finistère)

VILLEFRANCHE
Imprimerie du « Réveil du Beaujolais »
9 et 9 bis, rue Pierre-Morin

1928

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON
Année scolaire 1927-1928. — N° 118

LE CHEVAL DE TRAIT ET LE BIDET BRETONS

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 27 AVRIL 1928

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

J. MORVAN

né le 27 mars 1902 à Le Faou (Finistère)

VILLEFRANCHE
Imprimerie du « Réveil du Beaujolais »
9 et 9 bis, rue Pierre-Morin

1928

LE CHEVAL DE TRAIT

ET LE BIDET BRETONS

PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ECOLE VETERINAIRE DE LYON

Directeur ..... M. Ch. PORCHER.
Directeur honoraire ..... M. F.-X. LESBRE.
Professeur honoraire .... M. Alfred FAURE, ancien directeur.

PROFESSEURS

Physique et chimie médicale. Pharmacie, Toxicologie...	MM. PORCHER.
Botanique médicale et fourragère, Zoologie médicale, Parasitologie et Maladies parasitaires	MAROTEL
Anatomie descriptive des animaux domestiques, Tératologie. Extérieur	N...
Physiologie. Thérapeutique générale. Matière médicale	JUNG.
Histologie et Embryologie. Anatomie pathologique. Inspection des denrées alimentaires et des établissements classés soumis au contrôle vétérinaire	BALL.
Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers. Clinique. Sémiologie et Propédeutique. Jurisprudence vétérinaire	CADEAC.
Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnassiers. Clinique. Anatomie chirurgicale. Médecine opératoire	DOUVILLE
Pathologie bovine, ovine, caprine, porcine et aviaire. Clinique. Médecine opératoire. Obstétrique	CUNY.
Pathologie générale et Microbiologie. Maladies microbiennes et police sanitaire. Clinique.....	BASSET.
Hygiène et Agronomie. Zootechnie et Economie rurale	LETARD.

CHEFS DE TRAVAUX

MM. AUGER — MM. TAPERNOUX.
LOMBARD. — TAGAND.

EXAMINATEURS DE LA THESE

Président : M. le Dr LATARJET, Professeur à la Faculté de Médecine
Officier de la Légion d'honneur.

Assesseurs : M. Et. LETARD, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

M. le Dr DOUVILLE, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

La Faculté de Médecine et l'Ecole Vétérinaire déclarent que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner ni approbation ni improbation.

A MON PÈRE

A MA MÈRE

A MES FRÈRES ET SŒURS

A TOUS MES PARENTS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LETARD

Qui m'a prodigué ses sages conseils pour l'élaboration de ce travail.

A LA MÉMOIRE DE MON TRES REGRETTÉ MAITRE,

LE PROFESSEUR H. BOUCHER

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

A MES JUGES

A TOUS MES MAITRES

MEIS ET AMICIS

AVANT-PROPOS

Avant de soumettre ce travail à notre jury, c'est pour nous un devoir doublé d'un plaisir de nous retourner vers notre vieille Ecole.

D'abord, nous saluerons respectueusement la mémoire de celui qui eût dû s'occuper de cet ouvrage, notre regretté Maître le Professeur H. Boucher, enlevé si brusquement à l'affection des siens et de ses élèves.

Il nous est cependant agréable de remarquer que cet homme de bien a été remplacé par un Maître digne de lui succéder, et qui a dirigé avec patience et habileté ce premier travail.

Nous réunissons dans un même souvenir tous ceux qui ont été nos Maîtres dans cette Ecole de Lyon.

Merci donc à eux tous, pour leur précieux enseignement, aux membres de notre jury, comme à tous ceux qui se sont intéressés à notre œuvre.

CHAPITRE PREMIER

LA BRETAGNE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La Bretagne est divisée en cinq départements qui sont, de l'ouest à l'est : le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure. Toutefois, ce dernier ne doit pas être rattaché à la Bretagne hippique, car sa population chevaline tient plus des chevaux vendéens que des chevaux bretons.

D'une superficie totale de 27.615 kilomètres carrés, ces quatre départements forment une péninsule, la péninsule Armoricaine ; celle-ci est limitée de trois côtés par la mer : la Manche, au nord, et l'Océan Atlantique, à l'ouest et au sud.

Elle touche à l'est à quatre départements : la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure et la Manche.

Sa longueur maxima est de 310 kilomètres. Sa largeur maxima de 150 kilomètres.

RELIEF ET ASPECT GÉNÉRAL

La Bretagne est une province extrêmement accidentée : sauf une partie du Morbihan qui est assez plane, le pays est une succession de collines peu hautes et de vallées étroites et profondes où serpentent ruisseaux et rivières.

Deux chaînes de montagnes, ou plutôt une série de hautes collines, la traversent de l'est à l'ouest : les Montagnes Noires et les Monts d'Arrée.

Au nord, les montagnes d'Arrée naissent dans la région d'Hanvec, montent vers Sizun, Guerlesquin, pour se terminer au-dessous de Bourbriac. Leur hauteur varie entre 100 et 350 mètres.

Au sud, une chaîne plus longue, sensiblement parallèle à la première, débute par deux pointes, l'une partant de Crozon, l'autre des environs de Pont-Croix et qui se réunissent entre Chateaulin et Briec. Cette chaîne se continue parallèlement au canal de Nantes à Brest, suit la limite septentrionale du Morbihan, remonte légèrement vers le nord pour s'étendre dans les Côtes-du-Nord, au-dessus de Rostrenen, aux environs de Corlay-Uzel, et s'abaisse progressivement vers Merdrignac et Montfort. Elle porte le nom de Montagnes Noires, Montagnes Bretonnes, Monts du Menez.

A vrai dire, ces hauteurs sont de peu d'élévation, le point culminant étant, pour les premières, au Mont Saint-

Michel de Brasparts, à 350 mètres, et, pour les secondes, au Ménez-Hom, à 315 mètres d'altitude.

Cependant, la séparation très nette qu'elles marquent entre les diverses régions, leur influence sur le climat et l'agriculture, et surtout la rapidité de leur pente et leur aspect à pic leur donnent droit au titre un peu prétentieux de montagnes.

Entre ces deux chaînes de collines, se trouve le bassin de l'Aulne, ou rivière de Chateaulin.

Le reste du pays, au nord et au sud de cette région, ne présente aucune élévation remarquable ; mais de nombreux petits cours d'eau, dans lesquels remonte la marée, y ont creusé des vallées profondes, généralement encaissées, qui donnent au pays un aspect accidenté.

Ce sont, au nord, de l'ouest à l'est : le Guer, le Jaudy, le Trieux, le Gouet, l'Arguenon, la Rance.

L'Aulne coule entre ces deux chaînons de montagnes, se jette dans la rade de Brest, près de Landevennec, et s'abouche à l'autre extrémité avec le canal de Nantes à Brest qui descend vers le sud, traverse le Morbihan et la Loire-Inférieure.

C'est un pays pittoresque entre tous par l'ondulation de son terrain, par ses sites tour à tour sauvages et enchanteurs, par ses côteaux couverts de bruyères, de genêts, de fougères et d'ajoncs, dont les fleurs mettent une note diaprée sur la verdure des alentours, par les menhirs, les roches et les massifs schisteux, à l'aspect sévère, par ses innombrables monuments, célèbres dans l'Histoire et dans la légende, et par ses clochers à jour qui dressent çà et là, dans les airs, leur élégante flèche de granit.

GÉOLOGIE ET PRODUCTION AGRICOLE

Au point de vue géologique, la Bretagne est, selon l'expression de M. Camille Vaillaux, un « livre d'échantillons ». Les roches dures : granit, quartz, gneiss, grès armoricain et schiste cristallin, y dominent.

Le sol est en grande partie constitué par des terrains primaires, granitiques ou schisteux, peu riches en chaux et en acide phosphorique. De qualité très inégale, il est, en général, peu fertile.

Dans la région du nord, bordant la Manche, de Saint-Malo à Landerneau, passant par Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Plouescat, Lannilis, Brest, le sol a été amendé par les produits de la mer : goëmons, varechs, coquillages, qui lui donnent l'élément déficient : le calcaire. Aussi, sur le littoral, la terre est-elle d'une richesse exceptionnelle ; on y cultive particulièrement les primeurs : choux-fleurs, artichauts, pommes de terre ; mais tout y réussit à merveille : froment, lin, avoine, trèfle, cultures maraîchères ; aussi, cette contrée est-elle en France une de celles où le terrain se vend le plus cher. C'est grâce à sa fertilité remarquable que cette région a mérité le nom de ceinture dorée.

Le littoral sud, quoique amendé, lui aussi, par des engrais marins, est moins riche : le sol y est plus ingrat ;

cependant, les primeurs exceptées, les cultures, y sont les mêmes.

Entre les côtes et la montagne, le sol est encore plus pauvre ; il y reste des terrains en friche et quelques landes incultes, recouvertes d'ajoncs, de genêts ou de tourbe. La terre est formée d'éléments granitiques sur le versant nord, schisteux sur le versant sud. Les cultures y sont analogues : froment, avoine, sarrasin, orge, seigle, trèfle ; les prairies augmentent avec l'élevage, qui devient de plus en plus prospère. La partie nord est la plus fertile ; on y récolte beaucoup de racines, betteraves, carottes, panais, navets et du trèfle.

Le Morbihan est, en général, beaucoup moins florissant que les autres départements de la Bretagne. On y voit encore de grandes étendues couvertes de forêts, de pins rabougris et de landes.

Les régions avoisinant les collines, et situées entre celles-ci, sont les moins fertiles et les moins peuplées. Le sol y est constitué de roches schisteuses, la couche végétale est mince, la roche près du sol et souvent même à la surface. C'est un pays de bocage et d'élevage ; les ardoisières y sont nombreuses.

CLIMAT

Il est influencé par la mer qui borde le pays sur la plus grande partie de son étendue, et lui envoie ses vents humides et tièdes, assurant une température égale.

Le climat breton est en effet très humide ; les jours pluvieux, à peu près également répartis entre les diverses saisons, sont très nombreux, et le ciel demeure presque éternellement gris.

La chute des pluies est variable : tantôt ce sont de fines goutelettes, formant de véritables nuées dans l'atmosphère, tantôt d'abondantes averses appelées « grains » par les habitants.

La caractéristique de l'hiver est surtout le peu de luminosité du ciel ; aussi le Breton appelle-t-il novembre et décembre « le mois noir et le mois aussi noir ».

Le printemps est très précoce : dès février, son avènement se fait sentir par un adoucissement de la température. Les violettes sauvages naissent çà et là sur les fossés, les tapissant de taches bleutées ; des milliers de fleurettes émaillent les prés verdis, et, tôt après, les ajoncs en fleurs transforment les landes en une véritable mer dorée.

LES HABITANTS, LA VIE, LES MŒURS, LA CULTURE

L'absence presque complète de contact avec les pays voisins, la difficulté des rapports entre les diverses régions bretonnes ont retardé l'évolution et les progrès dans nos campagnes ; aussi la vie de la plupart de nos fermiers bretons a-t-elle pu rester longtemps primitive, et la nationalité bretonne se maintenir jusqu'à nos jours, avec tous ses caractères : langue, mœurs, coutumes, traditions, esprit.

Ce qui nous intéresse ici surtout c'est la vie du fermier.

Il faut distinguer le fermier de la Bretagne intérieure, et le fermier de la Bretagne côtière.

Le fermier de la Bretagne intérieure mène une vie isolée, étroite. Perdu dans un pli de terrain, il ne connaît que sa ferme et le bourg le plus proche.

La ferme est le plus souvent misérable. Ce qui frappe surtout, c'est son aspect renfrogné ; fermée à tous les vents, elle paraît craindre de s'ouvrir à l'air, à la lumière et aux visiteurs.

La culture est très diverse, mal entendue, les méthodes sont restées primitives, le rendement est médiocre par suite du manque de connaissances, d'outillage et d'amendements.

Le fermier de la Bretagne côtière, au contraire, est bien

plus aisé, et vit plus largement. La ferme est plus propre, mieux aérée, plus grande aussi.

Les moyens de culture sont beaucoup plus modernes, la terre y rapporte admirablement ; les prairies y sont nombreuses, et les ressources essentielles sont constituées par l'élevage du cheval, que le Breton affectionne particulièrement.

CHAPITRE II

LE CHEVAL BRETON

LA SITUATION HIPPIQUE DE LA BRETAGNE

L'extension de la production d'un article de commerce montre combien cet article est en vogue.

Or, contraste frappant, tandis que, en maints endroits, le troupeau chevalin diminue, ici il se multiplie ; tandis que chez les uns l'élevage traverse une crise, chez les autres sa prospérité s'accentue.

En effet, en Bretagne, le déficit occasionné par la guerre se comble rapidement, comme le montre le tableau I.

TABLEAU I. — Tableau synoptique comparatif de la population chevaline bretonne, en 1900, 1912, 1919, 1924

DÉPARTEMENTS	SUPERFICIE	NOMBRE DE CHEVAUX DE TOUT ÂGE				DENSITÉ DE LA POPULATION CHEVALINE	
		1900	1912	1919	1923	1212	1924
Finistère....	672.720 ha	109.707	132.357	104.023	109.870	1 tête par 5 ha 08	1 tête par 6 ha 03
Côtes-du-Nord.	688.562 ha	82.544	101.812	92.105	94.500	1 tête par 6 ha 80	1 tête par 7 ha 36
Morbihan....	709.300 ha	34.960	37.394	37.550	47.120	1 tête par 18 ha 99	1 tête par 15 ha 05
Ille-et-Vilaine.	699.000 ha	68.277	73.901	70.242	78.480	1 tête par 9 ha 45	1 tête par 8 ha 90
Totaux		295.488	345.464	303.920	329.970		

Les statistiques de la population chevaline inscrites à ce tableau ont été relevées dans la collection du Bulletin Officiel de l'Office de Renseignements agricoles du Ministère de l'Agriculture.

On remarquera que le Morbihan a considérablement augmenté sa population chevaline dans ces dernières années. L'Ille-et-Villaine aussi, quoique dans de moindres proportions ; cela tient sans doute à ce que, dans ces deux départements, le cheval s'est en grande partie substitué au bœuf comme animal de travail, et qu'on a pris goût aussi à son élevage.

La pénurie du cheval dans beaucoup d'autres régions s'explique facilement par le mode actuel de locomotion : l'automobile a supplanté le demi-sang, le carossier, tandis qu'elle a mis en vedette le cheval d'utilité, à double fin ; aussi, la Bretagne, qui fournit surtout ce cheval, a-t-elle vu les acheteurs venir chez elle en plus grand nombre que jamais.

Mais cette raison, quoique primordiale, n'est pas la seule ; la qualité du cheval est pour beaucoup dans cette

situation, et si l'industrie chevaline de la Bretagne s'est développée au moment d'une évolution des moyens de transports, c'est justement grâce à la bonne marque dont sa production porte le sceau.

Les tableaux ci-dessous montrent l'importance des ressources de l'élevage du cheval en Bretagne (voir tableau n° II) et la progression constante des races autochtones dans l'effectif des reproducteurs (voir tableaux n°s III et IV).

TABLEAU II. — Nombre de chevaux achetés en Bretagne par le dépôt de remonte de Guingamp, de 1900 à 1924

	FINISTÈRE	CÔTES-DU-NORD	MORBIHAN	ILLE ET-VILAINE
De 1900 à 1911...	6.285	1.771	442	1.013
De 1912 à 1924	39.712	15.952	2.039	3.519

Nous remarquerons l'importance considérable du nombre des chevaux achetés dans le Finistère de 1912 à 1924 ; c'est en effet celui des départements de France qui a donné le plus de chevaux à l'armée pendant la guerre.

Nous ajouterons à cela que le dépôt de Guingamp, outre le nombre de chevaux indiqués ci-dessus, a acheté pour la remonte américaine, pendant la guerre, 6.398 chevaux.

L'effectif des étalons nationaux, en Bretagne, approuvés et autorisés, se répartit ainsi, selon la race, en 1900, 1912, 1924, 1925, 1926, pour les haras d'Hennebont et Lamballe et leurs circonscriptions respectives.

TABLEAU III

Étalons nationaux du Haras d'Hennebont						Étalons approuvés par circonscription					Étalons autorisés par circonscription				
Race des Étalons	1900	1912	1924	1925	1926	1900	1912	1924	1925	1926	1900	1912	1924	1925	1926
Trait breton	15	50	144	144	153			66	78	78			39	42	43
Trait percheron	7	10	2	2	1										
Trait ardennais	2	6	6	6	7										
Postiers bretons	32	108	135	135	126	74	127	30	29	28	3	56	7	6	4
Norfolks	14	26													
Demi-sang normand	71	43													
Pur-sang anglais et anglo-arabe	7	5	1	1	1										
Totaux	148	248	288	288	288	74	127	96	107	106	3	56	46	48	47

TABLEAU IV

Étalons nationaux du Haras de Lamballe						Étalons approuvés par circonscription					Étalons autorisés par circonscription				
Race des Étalons	1900	1912	1924	1925	1926	1900	1912	1924	1925	1926	1900	1912	1924	1925	1926
Trait breton	60	88	181	182	209			145	154	148			88	99	101
Trait percheron	30	36	57	56	51										
Trait ardennais	18	12	23	23	25										
Postiers bretons	31	140	117	117	94	60	109	34	34	31	25	84	5	2	4
Norfolks	21	24													
Demi-sang normand	70	38	1	3	2										
Pur-sang anglais et anglo-arabe	6	6	3	3	4										
Totaux	236	344	382	384	385	60	109	179	188	179	25	84	93	101	105

Nous ajouterons aussi que, pour l'année 1925, il y eut parmi les étalons acceptés 388 « trait bretons » et 16 « postiers », et, pour 1926, 416 « trait bretons » et 18 « postiers », dans la circonscription d'Hennebont.

426 de trait ou postiers pour 1925, et 476 de trait ou postiers pour 1926, dans la circonscription de Lamballe.

Depuis plusieurs années, nous remarquons que le trait-Percheron et le postier Breton diminuent, tandis que le trait-Breton et l'Ardennais augmentent en nombre. Quant au demi-sang et au pur-sang, ils n'existent plus pour ainsi dire nulle part ailleurs qu'à Corlay.

La vogue dont jouit le cheval breton dépeud et des qualités innées de la race, et de l'orientation judicieuse donnée à sa production ; c'est qu'il est l'œuvre non seulement du milieu, mais encore de maîtres de l'élevage qui se sont adonnés ardemment à leur serviteur fidèle. L'amour spontané du Breton pour le cheval, joint à l'esprit d'observation qui a façonné son goût zootechnique, a contribué largement à améliorer son cheptel.

En Bretagne, le cheval fait partie intégrante de la famille ; il est le compagnon aimé de l'homme qui voit en lui l'agent principal de sa prospérité, et l'entoure, dès sa naissance, d'attentions continues. A cela le Breton est porté tant par ses goûts naturels que par les habitudes de ses ancêtres ; déjà tout jeune, à la ferme, il aspire au moment où on le laissera se hisser sur le dos de la poulinière, pour la mener à l'abreuvoir ou aux champs. Ces soins de tous les instants, joints aux prédispositions de notre race équine, expliquent l'épanouissement des qualités qui font du cheval breton — du moins de l'ancien breton — le plus sobre, le plus endurant, le plus rustique parmi tous les représentants de l'espèce.

Les fêtes agricoles qu'on organise dans certaines villes depuis quelques années ne sauraient être complètes sans le concours du cheval, et au milieu de tous les autres animaux domestiques, parmi les machines les plus modernes et les plus utilement conçues, à côté des automobiles que le pays peut maintenant utiliser, le beau cheval reste encore l'élu, l'objet de l'admiration la plus vive et de la plupart des désirs.

Parcourez les champs, pénétrez dans une cour de ferme, vous verrez que chacun s'occupe du cheval ; tous, hommes, femmes, vieillards, enfants, veillent sur lui avec sollicitude. Il est l'orgueil de la ferme ; aussi jamais le maître ne laissera partir ses visiteurs sans leur avoir présenté, au repos et en action, le meilleur lot de ses élèves.

ORIGINE ET ÉVOLUTION DU CHEVAL BRETON
HARAS ET ETALONNAGE PRIVÉ

Le premier qui mérite d'être cité ici comme ayant légué au cheval breton sa rusticité, sa robustesse, son caractère, ses formes mêmes, est le cheval arabe.

En effet, n'est-ce pas lui qui a empreint sur le bidet breton, l'ancêtre de nos races actuelles, les traces les plus sûres de son passage ?

A l'Arabe on peut rattacher surtout le breton du sud, ou cheval de la lande. Tous deux avaient d'ailleurs les mêmes caractères principaux : taille variant de 1 m. 40 à 1 m. 48 ; poids oscillant entre 350 et 450 kilos ; tête expressive, carrée ; front large, oreilles courtes, fines, mobiles et bien portées ; yeux largement ouverts ; encolure assez forte, bien musclée ; membres plutôt fins, mais secs et fermes ; jarrets souvent droits et serrés ; squelette toujours fin. Ensemble vigoureux, svelte, mais moins élégant chez le breton, par suite du contact avec des races plus massives.

Système nerveux normalement très excitable. Physionomie noble et fière surtout chez l'arabe ; crinière longue et fine, sabots petits et solides ; la robe gris truité, ou alezane, et l'allure de l'amble souvent pratiquée, signalent encore la parenté des deux races.

Les migrations des Aryas vers l'Occident, en nous apportant l'usage de la pierre polie et celui des métaux, nous

ont appris en même temps à nous servir du cheval comme moteur. Plus tard, sous l'empire de l'expansion musulmane, les Sarrasins importèrent les premiers éléments de la race bretonne. Les pirates envahisseurs asiatiques, voyageant avec leurs familles et leurs animaux, débarquèrent aux environs d'Audierne et de Pont-l'Abbé. En outre, plus tard, à l'époque des Croisades, les seigneurs ramenèrent dans leurs fiefs les chevaux qu'ils avaient appris à connaître en Syrie ou dans le Nord Africain.

En particulier, en 1212, Ollivier de Rohan ramena des étalons et des juments arabes qui se reproduisirent en liberté dans les bois des Forges des Salles, et qui se mélangèrent d'abord plus ou moins avec la race indigène, puis plus tard furent croisés délibérément avec les chevaux de la Bretagne centrale.

Enfin, l'administration des Haras procède, de temps à autre, à des achats directs en Orient, afin de maintenir la qualité des chevaux de sang breton.

Ainsi, en 1921, les dépôts d'étalons possédaient :

Lamballe	1 Arabe.
Hennebont	2 Arabes.

Le cheval arabe a donc « tracé » chez les petits bidets qui existent encore dans les montagnes bretonnes ; et malgré de nombreux mélanges et l'alourdissement, on devine toujours chez notre breton un descendant de l'Arabe.

Dans les diverses situations où il est placé, le cheval arabe convient pour apporter l'élégance des formes, la distinction et l'énergie. Mais il n'est pas le seul ascendant du cheval breton actuel. A l'Arabe de profil rectiligne, s'est

joint l'élément indigène de profil concave d'où provient le cheval de trait actuel, et qui comprenait autrefois le cheval breton du Nord et le Sommier.

Exactement, on ne pourrait dire d'où provient le cheval de trait breton. La plupart des zootechniciens s'entendent pour le faire venir du cheval de trait Irlandais : *Equus hibernicus* de Sanson. Les représentants de cette race, en dehors du littoral armoricain, se trouvent aujourd'hui encores aux îles Shetland, en Islande et en Suède, sur les hautes terres de l'Ecosse, dans le pays de Galles et en Irlande. Aucun document historique ne peut faire présumer dans quelles conditions aurait eu lieu l'expansion de ce type.

Il est vraisemblable qu'avant l'époque géologique actuelle, alors que les Iles Britanniques faisaient encore partie du continent et n'étaient pas séparées entre elles, cette race peuplait toute la partie nord-ouest qui comprend aujourd'hui l'Irlande, le pays de Galles, le littoral d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère, ainsi que les fonds de la Manche.

C'est sans doute sur quelque point de cette aire, aujourd'hui peut-être envahi par la mer que se trouve son berceau, et puisque dans les Iles de Grande-Bretagne se rencontre une race chevaline non distincte de celle qui peuplait les landes de Bretagne, il n'est pas possible de douter qu'elle y soit venue en même temps et des mêmes lieux.

La race Irlandaise en somme n'était pas douée d'une bien grande force d'extension. Elle s'est établie solidement en Bretagne, où elle a été fortement tourmentée par des croisements. Voici quels étaient les caractères fondamen-

taux d'Equus hibernicus : Brachycéphalie accentuée, frontaux plats avec des arcades orbitaires saillantes, orbites grandes, tête camuse ; de taille petite ne dépassant guère 1 m. 60 et descendant jusqu'à 1 mètre ; squelette fort, muscles courts et puissants, formes arrondies ; conformation trapue, avec croupe courte et inclinée ; crins de la tête et de l'encolure abondants, ainsi que ceux de la queue et des membres. On observe toutes les robes. La race a fourni des sujets propres à la selle et au trait léger, exceptionnellement au gros trait.

Anciens chevaux de Bretagne

On peut diviser les anciens bretons en quatre groupes :
Le breton du Sud, cheval de la lande ;
Le sommier ;
Le cheval de la montagne ;
Le cheval du Nord.

1° *Le cheval breton du Sud.* — Encore appelé cheval de la lande, bidet du Briec ou du Cap, il possède rusticité, sobriété et énergie légendaires. Les croisements ont pour ainsi dire fait disparaître cette race locale.

Apparenté au Syrien, il habitait en particulier la région de Penmarc'h. « Historiquement, l'importation du cheval « arabe sur les côtes de Penmarc'h est établie ; dans cer- « taines communes on peut voir encore des costumes « d'origine asiatique, portés par les descendants d'une « peuplade qui envahit Penmarc'h lorsque cette cité était « en pleine prospérité, à l'époque où la morue se pêchait « sur les côtes bretonnes ». (P. Dechambre).

Le Breton du sud est d'un type différent de celui du nord. Il a le profil rectiligne, des formes élancées, les extrémités souvent fines. C'est celui qui se rapprocherait le plus de la race Arabe. Il allait souvent l'amble, ce qui adoucissait encore son allure pour son cavalier.

Le cheval de la Lande était surtout commun aux environs de Carhaix, Quimper, Briec, Loudéac, dans ce pays de Cornouaille qui est un des plus grands centres de production chevaline, et qui fournissait les sujets les plus distingués.

Pour l'évolution de cette race, comme des autres races bretonnes, la doctrine de la masse a prévalu ; l'engouement pour la taille la plus élevée, pour le plus lourd, a voulu qu'on améliorât le petit breton, si solide et si vigoureux, en le croisant avec des étalons de taille plus élevée. On ne s'est disputé que sur la question de savoir à qui donner la préférence.

L'administration des Haras a établi un dépôt à Hennebont. Ce dépôt a fait son œuvre. Pour la monte de 1889, les étalons répandus par lui dans les circonscriptions de Quimper, Chateaulin et Quimperlé étaient : Pur sang, 6 ; demi-sang anglo-normand, 37 ; trait, 2.

A côté de cette variété « vulgaire » existait chez chaque seigneur des chevaux de luxe : le destrier, monture du maître qui le menait au combat ou à la promenade ; le palefroi, cheval des dames, de parade ; tous deux étaient supérieurs comme taille et comme corpulence au cheval roturier. Ces montures nobles aidèrent les étalons étrangers à donner plus d'ampleur et de taille au cheval breton.

2° *Le sommier.* — Les routes étant à cette époque im-

praticables, il fallait des chevaux de bât, à pied sûr, pour le transport des marchandises.

Le sommier était un cheval commun, mais assez fort, pouvant aussi servir comme cheval de culture.

Il était ainsi caractérisé : petite taille, 1 m. 40 environ, tête large et camuse, encolure moyenne, train antérieur léger, garrot élevé, corps long, membres fins mais secs et fermes, croupe avalée souvent maigre et saillante, pieds petits et bons ; le plus souvent bai ou alezan. C'est l'ancêtre du cheval de trait actuel.

3° *Le cheval de la montagne.* — Cheval de Corlay et de Rostrenen.

Petit, 1 m. 40, à tête grosse, crâne bombé, profil sinueux, encolure forte et assez gracieuse, poitrine suffisamment profonde, épaule longue, hanches saillantes et jarrets souvent rapprochés, membres secs ; de robe baie ou alezane.

C'était le type du montagnard robuste et vigoureux.

Alors, dans ces contrées, le cheval vivait dehors tout le jour, et la nuit parfois, abandonné à lui-même aux soins de chercher sa pâture dans les landes, parmi les ajoncs et les bruyères. C'est à ce régime que le breton doit son endurance et sa sobriété.

4° *Les chevaux bretons du Nord.* — Variété du Léon et du Conquet.

Leurs principaux centres de production étaient dans les arrondissements de Brest et de Morlaix, pour le Finistère ; surtout dans les environs de Saint-Pol-de-Léon, entre Lannion et Dinan, pour les Côtes-du-Nord : c'est-à-dire dans la Ceinture dorée.

La taille de ce cheval allait de 1 m. 50 à 1 m. 60. Tête forte et camuse, encolure courte et épaisse au cercle disgracieux ; crinière double et très fournie de poils ; peu de garrot, corps court et trapu avec un dos assez bon ; reins larges, croupe musclée double et très avalée ; côte plate, ventre gros, articulations larges et solides, membres forts mais souvent panards, paturons courts munis de crins abondants.

La robe dominante est le gris, puis le rouan et le bai. L'aptitude au gros trait n'est pas rare.

A signaler, dans les Côtes-du-Nord, la sous-race de Saint-Brieuc et de Lamballe, à crins abondants, sous poil alezan à extrémités blanchâtres, très estimée au Moyen-Age, ayant bien le type bréviligne et camus des anciens bretons.

Puis, la sous-race du Conquet, au sud-ouest de l'arrondissement de Brest, un peu plus petite, ne dépassant pas le minimum indiqué plus haut, au garrot plus élevé, au train antérieur plus léger et plus distingué, au corps plus long, à la croupe moins avalée. Les membres se montrent abondamment couverts de crins sous lesquels le sabot disparaît souvent.

Mais on trouve chez ces petits chevaux de trait du Conquet la rusticité et l'énergie qui caractérisent le bidet de la Lande bretonne. « Ils étaient autrefois très employés comme chevaux de devant dans les attelages de roulage à cause de leur intelligence et de leur obéissance au commandement ».

La plupart de ces chevaux bretons ne restaient pas dans leur pays d'origine : le Finistère est principalement un pays de naisseurs. Nés surtout dans les arrondisse-

ments de Chateaulin, Quimper, Quimperlé et même Brest, les poulains passaient dans l'arrondissement de Morlaix à l'âge de six mois à un an. Avant deux ans, ils étaient conduits dans les Côtes-du-Nord et dans le département d'Ille-et-Vilaine, d'où quelques-uns gagnaient ensuite les départements limitrophes, dès qu'on pouvait les mettre au travail.

Le reste de la production, — les pouliches surtout, — demeurait dans le pays natal jusqu'à l'âge adulte, pour être ensuite vendu, particulièrement dans le Midi et dans le Poitou, où on l'employait à la production des mulets.

Les routes devenant plus praticables, les transports s'accentuant, le cheval de selle devait de plus en plus faire place au cheval d'attelage. Il fallut aller le chercher à l'étranger : mais ces achats à l'extérieur étaient très chers ; alors on songea à améliorer la race locale au moyen d'étalons étrangers, et à produire sur place. Ce fut vers 1664 que Colbert établit une administration des Haras ; déjà, en 1728, la Bretagne possédait 22 étalons répartis comme suit :

Saint-Brieuc.	1 cheval fin 3 chevaux de tirage
Léon	3 chevaux plus fins 4 chevaux de tirage 3 chevaux de tirage plus forts
Tréguier	8 chevaux de tirage très grands.

Après la suppression des Haras par la Révolution, Napoléon les reforma en 1806, et envoya en Bretagne trente à cinquante sujets dont quelques carossiers, lourds ou légers, et des chevaux de sang en majorité.

Mais les cultivateurs bretons veulent du trait. Le Gouvernement, au contraire, renonce à encourager les chevaux de trait, reportant toutes les primes sur les chevaux de selle.

Les nobles français, au retour d'Angleterre, imposent au Gouvernement l'introduction du pur sang anglais considéré désormais comme le type parfait du cheval et l'améliorateur par excellence des variétés chevalines ; ils édifient, en 1833, le Stud Book français de la race de pur sang. Vers 1845, avec Gayot, on crée l'anglo-arabe, devenu nécessaire pour remonter la cavalerie.

En somme, en 1850, trois pur-sang existent en France : l'Arabe, l'Anglo-Arabe et l'Anglais de course. Tous trois furent introduits dans les Haras bretons, et contribuèrent à améliorer le cheval de sang breton.

Mais les Haras négligeaient ainsi les races de trait, en pratiquant la théorie métaphysique de l'amélioration de l'espèce chevaline selon laquelle les véritables améliorateurs étaient les pur-sang, seuls nobles, source de tout perfectionnement quelles que soient les spécialisations envisagées.

Théorie fausse, mais qui fut universellement adoptée et surtout par ceux qui dirigeaient la sélection des races, par Gayot lui-même.

Tout de suite, on s'est aperçu que le rapprochement trop brusque du pur-sang et de la race de trait donnait des produits mauvais, et on fit les demi-sang.

En Bretagne notamment, on croisa d'abord le pur-sang anglais avec le normand.

D'un autre côté, on se servit du demi-sang anglais, le Hackney, ou trotteur de Norfolk. En 1860, le Norfolk bre-

ton ou postier breton était formé. Cette race s'est constituée sur deux points opposés du Finistère, le nord et le sud. Elle a pour souche indigène maternelle de fortes juments de trait léger, trapues et bien membrées. L'étalon qui, avec ces juments, a véritablement créé et fixé le type est le Norfolk anglais, d'où le nom de Norfolk breton qu'on lui donnait autrefois.

La Bretagne reçut son premier étalon Norfolk en 1844 ; de 1844 à 1890, il n'y arriva en tout que 74 étalons de cette race, puis, de 1890 à 1898, on en introduisit 29 autres et ce fut ainsi jusque vers 1910.

Alors, l'administration des Haras favorisa ce demi-sang par distributions de récompenses et de prix spéciaux. Mais il y eut toujours une quantité considérable de déchets, de là les protestations des éleveurs, des vétérinaires surtout.

Déjà, pendant la guerre de 1870, après une profonde saignée faite à l'élevage breton, on avait pu constater qu'on n'avait pas de chevaux pour conduire les canons à la frontière. L'Assemblée nationale, par la loi du 29 mars 1874, fit la refonte des Haras. Mais cette administration persévéra dans son erreur en semant le demi-sang partout : « Le cheval de guerre, c'est le cheval de sang », écrivait-on.

La Normandie, dont l'élevage était particulièrement le demi-sang, entra volontiers dans cette voie où elle était préparée. Le Perche et le Nord de la France, qui produisaient du gros trait, s'y refusèrent.

La Bretagne eut ses haras infectés de demi-sang anglo-normands. Il fallut bien de force les croiser avec des juments de trait. Il n'y eut bientôt de primés dans les concours que les chevaux de sang.

De 1880 à 1900, la race de trait connut de bien mauvais jours, et de nombreux déchets en résultèrent, causant des dommages qui subsistent encore aujourd'hui.

Mais la Bretagne réagit ; elle alla rechercher des étalons de trait dans les provinces plus privilégiées. Le Finistère, mettant le perfectionnement de sa race avant tout, répudia d'abord l'anglo-normand, puis, voyant que l'abus du Percheron nuisait à sa race de trait, le rejeta également.

Le département des Côtes-du-Nord endossa donc ce trop plein de Percherons. Les petits donnèrent de bons produits, là où le sol était assez riche, mais les grands, surtout dans les régions à sol pauvre, ne donnèrent que des sujets enlevés, trop grands, sans membres ni poitrine, tous signes de dégénérescence.

De 1849 à 1900, les Norfolk-anglais d'abord, puis les postiers eux-mêmes se firent de plus en plus nombreux dans les Haras de Lamballe et d'Hennebont. Ils donnèrent d'assez bons résultats dans le Finistère, où la jument bretonne était déjà fortement imprégnée de sang, mais, dans les Côtes-du-Nord, les conséquences furent variables. D'où les plaintes légitimes des éleveurs, et les revendications inlassables des députés et des sénateurs.

Mais pendant que l'Etat s'évertuait, par l'intermédiaire des Haras, à améliorer la race chevaline bretonne, un travail beaucoup plus effectif se produisait à l'intérieur même du pays : les conditions de culture s'amélioraient, les déboisements et les défrichements étaient réalisés, la terre se fertilisait par les assolements ; en même temps, les routes et les voies de communications augmentaient en nombre, en importance.

L'amélioration du milieu, appuyée aussi par la sélec-

tion et l'hygiène, donnait au petit sommier plus d'étoffe et de taille.

Dans le nord du Finistère surtout, le paysan, grâce à sa ténacité et par ses propres moyens, à part quelques rares croisements avec la race Percheronne, obtenait lentement et sûrement, par sélection, une « race de trait ».

Les progrès ont gagné le centre de la Bretagne, mais ici ils ont été très lents, le bidet étant très vivace, ayant bien pris racine, le sol étant plus ingrat et le défrichement plus difficile. Cependant, le bidet prit plus de taille et d'ampleur, et devint apte à la remonte de la cavalerie.

Ce développement se fit surtout sentir aux environs de Quimper, de Corlay et de Rostrenen.

En 1900, à la suite de la crise du demi-sang provoquée par l'automobilisme, les races de trait devinrent de plus en plus prospères.

Cette propsérité s'accentua d'ailleurs, avant 1914, car l'élevage des races de trait fut facile, la vente plus précoce. Aussi cette production s'agrandit petit à petit, et accula le demi-sang tout au moins à une diminution importante.

Survint la guerre ; le demi-sang n'a pas toujours été très brillant et à la hauteur de sa tâche, Par contre, la race de trait bretonne particulièrement se montra plus résistante, meilleure. De là le dicton : « Le cheval de guerre c'est le cheval de trait ». Le postier qui avait essaimé dans toute la Bretagne perdit pied, et fit place au trait.

Dans les concours, les récompenses furent plus élevées et se multiplièrent. Aujourd'hui, les races de trait sont plus en vogue que jamais.

Etalonnage privé. — Un mot aussi de l'étalonnage privé auquel seule la race bretonne doit d'exister encore. En effet, n'est-ce pas lui qui, envers et contre tous, malgré la lutte des haras, a orienté le goût des cultivateurs vers le cheval de trait, et les a détournés des étalons de sang, des énormes étalons de carosses, aussi bien que des mastodontes des régions du Nord de la France ?

Une ordonnance du roi, en date du 22 février 1717, fit défense à qui que ce soit d'employer à la production des chevaux entiers qui n'auraient pas été approuvés, sous peine de confiscation des chevaux et de 300 livres d'amende.

L'étalonnage privé naissait avec ce règlement. Il ne fit que se développer depuis ; même au moment où il était en pleine crise, une circulaire du ministre, datant du 26 février 1820, insistait auprès des préfets pour que le nombre des approbations fût augmenté, particulièrement dans le type trait, en vue d'améliorer la race du pays.

Le 27 octobre 1847, par arrêté ministériel, on nommait des commissions, afin d'examiner les étalons, pour qu'ils soient autorisés.

Ces dispositions ont subsisté jusqu'au 14 août 1885, époque où l'on autorisa la monte de tout étalon muni d'un certificat renouvelé chaque année, attestant qu'il n'était pas atteint de cornage ni de fluxion périodique. Ces étalons étaient appelés « acceptés ».

Mais après ce décret, il y eut des abus ; aussi, bien heureusement, en 1920, M. Macarez, député, vice-président du Stud-Book du cheval de trait du Nord, déposa un nouveau projet qui fut ultérieurement voté et actuellement en vigueur : il ne suffit plus à l'étalon d'être exempt de cor-

nage et de fluxion périodique, mais il lui faut encore posséder des qualités de modèle lui permettant tout au moins de maintenir la race à son degré de perfectionnement actuel.

Le niveau général de la qualité des étalons privés s'améliore de plus en plus ; aussi, aujourd'hui, le nombre des juments saillies par eux atteint très vraisemblablement le tiers de l'effectif total.

PRINCIPAUX TYPES DE CHEVAUX EXISTANT EN BRETAGNE

Le gros trait, le trait léger et le bidet dont nous parlerons plus loin étant mis à part, il existe en Bretagne deux autres types de chevaux, dont un surtout est important : le postier, et un autre, n'existant plus que dans certaines régions spécialisées dans son élevage : le cheval de sang.

Le postier, issu du croisement du Norfolk anglais avec la jument bretonne, puis du métissage de leurs produits, a son berceau dans le nord Finistère, vers Saint-Pol-de-Léon.

C'est un cheval de 1 m. 58 en moyenne, pesant 620 kilos environ, aux formes plaisantes, ample, musculeux, près de terre, planté sur des membres assez forts, aux allures élégantes ; tête d'expression fière et énergique, plutôt petite ; yeux grands, vifs ; chanfrein droit ; encolure forte, bien greffée ; dos large, court ; rein bien soutenu ; croupe musclée ; poitrail large, puissant ; poitrine profonde, cylindrique ; épaule bien descendue ; avant-bras musclés ; canons de 0 m. 21 à 0 m. 23 de tour, secs ; paturons courts ; sabots assez larges.

C'est là le type du postier, mais aucun cheval peut-être n'est aussi variable dans son modèle ; non seulement il varie suivant les régions, mais il s'est aussi beaucoup

transformé avec le temps : demi-sang au début, il est pour ainsi dire devenu actuellement cheval de trait.

Le cheval de sang, jadis si célèbre en Bretagne, n'est fait actuellement que dans les centres de Corlay surtout, Rostrenen et Loudéac pour les Côtes-du-Nord, au cœur de la montagne bretonne ; puis, pour le Finistère, au sud des montagnes Noires ; il est produit en très petit nombre aux environs de Quimper, Elliant, Scaer.

On a vu que toute la montagne bretonne a été fortement imprégnée de sang oriental à l'époque des Croisades, puis les Haras ont importé des étalons anglais, des Norfolks, des demi-sang anglo-normands.

Le centre Corlay surtout se passionnait pour le cheval de sang et pour les courses.

Actuellement, les trois-quarts des poulinières de selle sont saillies par des postiers.

A Corlay, la station est composée de :

Pur-sang	3
Demi-sang	3
Postiers	9

LE BIDET

L'on a beaucoup écrit sur le bidet breton. Certains qui ne le connaissent que pour avoir lu quelque article à son sujet, pour avoir vu quelque photographie dans une revue ont éprouvé à leur tour le besoin de lui consacrer quelques lignes plus ou moins élogieuses.

Le vicomte Henry de Robien s'était fait le défenseur enthousiaste de ce petit cheval, modeste et fruste d'aspect, mais d'une résistance sans pareille au travail ; il le défendait d'ailleurs, avec malice parfois, mais toujours avec une verve qui n'avait d'égale que sa conviction.

Voici son opinion sur ce sujet, dont il avait une connaissance approfondie :

« Le bidet breton est le véritable ancêtre des races qui « se sont succédé, et qui se succèdent encore dans la « péninsule Armoricaine ; c'est la seule unité chevaline « autochtone, la semence initiale qui a porté le germe de « la moisson dont on assemble aujourd'hui les gerbes « lourdes de grains dorés.

« Il paraît plaisant dans certain milieu sportif de bla- « guer cet ancêtre, d'épiloguer sur ses mérites, de criti- « quer son modèle, de mettre en doute ses aptitudes tradi- « tionnelles ; qu'on sache pourtant que de nombreux con- « cours-épreuves ont souligné d'une lueur éclatante ses « qualités toutes spéciales.

« Ce petit cheval a été en butte à tous les avatars, il a « survécu à la coalition des efforts faits pour l'améliorer « en mode de destruction, et il se montre, aujourd'hui « comme par le passé, le digne héritier de l'ancêtre qui « l'a essaimé dans la suite des siècles, et dont une semence « s'est perpétuée jusqu'à nous, à travers les intempéries « et tous les obstacles.

« Aux yeux de pronostiqueurs empressés, il était censé « avoir disparu, victime des lois du progrès ; et voici « qu'il a répondu présent à l'appel, et a prouvé que ses « représentants clairsemés n'avaient pas déchu en qua- « lité. Nous en avons la preuve, soit nous-même, soit dans « les manifestations indépendantes de notre intervention. « On a voulu en réalité cultiver le terroir du bidet breton « par des plantes destinées à se substituer à l'ancienne ; « on n'a pu empêcher l'arbuste vivace qu'il est d'effec- « tuer sa germination, sur le sol rugueux où il a ses ra- « cines ».

Qu'est-ce donc que le bidet actuel ?

On peut répondre à la question en disant que c'est tout cheval se rangeant dans la catégorie du petit trait léger, du centre Bretagne et de nos montagnes, où çà et là disséminé dans nos campagnes. Ce n'est point une race, mais le produit, accidentel parfois, d'éléments reproducteurs de taille et de volume plus ou moins réduits.

Nous noterons toutefois que, dans les districts montagneux en général, la variété chevaline qu'on est convenu d'appeler « bidet » revêt un certain type ne manquant pas de caractères propres : tête petite, camuse, expressive et énergique, petites oreilles bien piquées, œil éveillé, naseaux grand ouverts ; encolure parfois courte, assez

dégagée, surmontée d'une longue crinière ; garrot plutôt bas ; dos un peu long ; membres fins et secs, genoux larges, jarrets souvent droits et serrés, croupe avalée ou en pupitre.

Robe alezane à crins lavés, baie, souris ou isabelle avec raie de mulet. Taille de 1 m. 40 à 1 m. 50, poids oscillant entre 400 et 450 kilos, correspondant à un excellent indice de compacitée (400 : 40 = 10).

La vieille terre de Bretagne a possédé de temps immémorial une population chevaline d'une rusticité, d'une sobriété et d'une vigueur à toute épreuve, d'un aspect sauvage comme ses landes et ses haliers, qui se rattachait, comme nous l'avons vu, au type asiatique.

Mais, malheureusement, ce bidet était de petite taille, les marchands et courtiers ont réclamé de plus en plus de la masse et du volume, il a fallu le croiser avec des chevaux qui étaient cependant loin de le valoir.

Ces animaux, élevés dans la lande et en pleine liberté, produits à la grâce de Dieu, sous l'œil indifférent ou routinier du paysan, ont conservé leur format et leurs qualités essentielles.

On a pu ranger en deux catégories les variétés de bidets :

1° Le bidet de selle, encore appelé bidet de Corlay, existait dans la région voisine du canal de Nantes à Brest.

Au XVIIIe siècle, à peine y avait-il quelques bonnes routes ; on ne pouvait circuler le plus souvent que par des « chemins creux », étroits, raboteux, avec de profondes ornières, serrées entre deux talus couronnés de haies touffues, qui entretenaient une humidité permanente.

Les voitures n'y passaient qu'à grand'peine ; aussi les transports se faisaient-ils presque exclusivement à dos

de cheval, et les Bretons avaient un auxiliaire précieux en ce bidet qui était d'une résistance étonnante et d'une sobriété à toute épreuve.

Il accomplissait de longues randonnées sans fatigue pour son cavalier, grâce à son allure naturelle : l'amble.

On cite une jument qui, dans une course à l'amble, a parcouru 2.000 mètres en 4 minutes 3 secondes. Si l'on songe qu'en ce temps les routes étaient défoncées, mal entretenues, percées en montagnes russes, c'était là un record.

Ce type de bidet est aujourd'hui une exception, vu les moyens de locomotion.

2° Le bidet de meunier, qu'on peut appeler le double bidet à cause de ses formes plus massives, est celui qu'on trouve le plus habituellement aujourd'hui. C'est également celui qui a le mieux résisté aux croisements tentés pour l'améliorer.

Il a fallu la hantise de la mode du gros, du fort, de la masse, l'établissement de stations d'étalons nationaux, il a fallu la concurrence du modernisme économique, pour lui rendre la vie vraiment trop dure, et pour transformer presque complètement ce « petit hercule breton » qui était si vivace.

Et, cependant, il subsiste des noyaux épars de cette race dans le centre du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord. On le retrouve, à l'état plus ou moins pur, dans l'arrondissement de Quimper, du côté de Briec, et surtout dans les régions avoisinant le cap Sizun, dans le pays de Plogastel-Saint-Germain et de Pont-l'Abbé. La nature rebelle demande là-bas beaucoup à l'homme pour produire ; la bête s'associe à l'effort tenace de son maître,

sobre et peu exigeante comme lui, et aussi dure à la peine.

Le bidet répond aux utilisations les plus diverses. En somme, question de gros charrois mise à part, il est capable de remplir la plupart des fonctions du cheval de trait proprement dit, à condition bien entendu qu'on ne lui impose pas un travail disproportionné avec sa capacité thoracique.

Quant à la traction sur route, nul autre animal n'est plus apte que lui à fournir de longues courses, attelé à une voiture chargée de quelques centaines de kilos et en marchant au trot rapide.

Bien que ce bidet soit précieux au service, son élevage n'existe néanmoins nulle part comme spécialité. On tend à agrandir sa variété parce que, pour les exigences du commerce, il manque « d'importance », de « corps », pour être de vente rémunératrice.

Aussi son prix en foire reste-t-il subordonné à son poids et à sa taille. S'il pèse 500 kilos pour 1 m. 50 de taille, il vaut, conformé et membré convenablement, jusqu'à 3.500 francs. Dans l'évaluation approximative de son prix, il vaut mieux toutefois se tenir autour de 3.000 francs pour la qualité de bonne moyenne.

Quelques étalons de type bidet sont vendus tous les ans à l'étranger. Ces sujets sont achetés pour le Maroc ou pour la Pologne, pays où existent des races de petit modèle .Les prix atteints par ces étalons ont été parfois de 9.000 francs.

———

LE CHEVAL DE TRAIT LÉGER

Beaucoup de gens ont déclaré la guerre à cette expression de « trait léger », prétextant qu'elle était franchement mauvaise, ne voulant dire ni cheval de trait, ni cheval de sang, seules expressions faciles à définir.

Il est vrai, en effet, qu'elle ne définit pas nettement une race. Mais nous l'adopterons toutefois pour faire pendant au gros trait, pour désigner une race de chevaux de taille moyenne, n'ayant ni la masse ni le poids du trait lourd, sans avoir non plus la finesse du demi-sang.

Le cheval de trait léger est en principe le produit de la petite jument locale avec un étalon d'autre race, souvent plus lourd, ou bien le résultat de ces produits entre eux. En réalité, actuellement, c'est un cheval qui se place entre le trait lourd, le postier et le bidet ; imprégné de sangs différents, il participe du caractère de l'une et de l'autre race.

Ses aspects sont très divers.

Comme ses particularités ethniques, son aire géographique ne saurait être nettement précisée. Il est répandu à peu près dans toute la Bretagne mais surtout dans les contrées pauvres et montagneuses, à l'intérieur du pays, où il a échappé à l'influence d'étalons de poids et de taille élevés.

Confinant au trait proprement dit et au trait postier sur le littoral du Finistère et des Côtes-du-Nord, il arrive à se confondre avec eux.

Mais sur les vallonnements, les hauteurs et dans les cantons où le sol et le climat lui sont inhospitaliers, il se confond avec cette sorte de poney doublé que constitue le bidet.

Il est certain que seuls peuvent et doivent élever le gros trait les pays d'agriculture riche. Mais, en Bretagne, il est des contrées, surtout sur la montagne, où la nature même du sol interdit la transformation du trait en gros trait. Ces régions nous conservent de jolis types de gros bidets et de chevaux de trait léger.

La Bretagne est avec l'Ardenne à peu près le seul pays qui produise ce cheval léger. C'est le cheval d'agriculture par excellence. « Un cheval de taille plutôt réduite et de corpulence moyenne, non spécialisé ni dans son régime ni dans son travail, par conséquent rustique et bien trempé ». Il serait le meilleur cheval d'artillerie, pourrait même devenir un bon cheval de selle du type hunter, et serait un bon cheval de voiture.

Mis à part le bidet dont les derniers types ont pour ainsi dire disparu, c'est le cheval de Bretagne. Cet animal si sobre, si rustique, fut grossi et gâté par toutes les races de trait lourd de France.

Nous allons parcourir, région par région, ses divers champs de production.

Dans le Finistère, on le trouve surtout entre les montagnes aux alentours du Faou, de Crozon, de Brasparts, de Pleyben, de Chateaulin ; au sud des Montagnes Noires, dans la région de Quimper, Pont-l'Abbé, Bannalec, Quimperlé.

Entre ces deux chaînes, à l'est, il existe une région où l'on trouve de vastes étendues d'ajoncs, appelées dans le pays « landes », entrecoupées de petites prairies maigres et rocailleuses. Là, on rencontre aux environs d'Hanvec, Saint-Eloi, Le Tréhou, un petit cheval râblé, compact, près de terre, tenant un peu du bidet, très courageux, très rustique, généralement alezan ou bai.

Cette partie de la Cornouaille finistérienne s'est laissée pénétrer plus lentement par le progrès, comme toujours dans une région à sol plus ingrat et plus accidenté. De plus solides qualités d'endurance et de rusticité compensent aujourd'hui largement des qualités moindre de distinction.

A l'ouest du côté de la baie du Faou, vers Crozon, Chateaulin, la population chevaline est très intéressante. Ici, le gros trait et le postier surtout se sont croisés avec le bidet et le cheval de sang qui peuplaient autrefois ces régions. La production est représentée presque exclusivement par des femelles ; l'élevage du mâle y est une exception.

C'est le pays des naisseurs par excellence ; chaque ferme comprend 3 ou 4 poulinières, dont les poulains sont vendus à l'âge de 5 à 6 mois, aux marchands du « Léon ».

Le cheval y est déjà plus fort que dans la région voisine ; il a acquis plus d'ampleur et plus de taille. Le canton du Faou, particulièrement, est le siège d'un élevage intensif ; sa station est la première du dépôt d'Hennebont ; elle comprend 14 étalons, dont 5 « trait » et 9 « trait-postiers » ; cette région a fourni pendant la guerre, aux remontes militaires, une quantité considérable d'excellents artilleurs de trait.

Au sud des Montagnes Noires, le type s'est aussi modi-

fié quelque peu, par croisement avec le postier particulièrement.

Dans la région qui va de Quimperlé à Chateaulin, en passant par Beuzec Concq, Quimper, Pont-l'Abbé, Briec, la majorité de la population chevaline est composée également de femelles. L'élevage du cheval de culture, trait léger du pays, descendant direct du bidet de Briec, était resté complètement ignoré de l'administration. Concours et récompenses allaient en entier aux chevaux de selle et d'attelage. Tous les efforts de la remonte tendaient également à la propagation du cheval de selle et d'artillerie légère.

Dans cette partie du Finistère, il existait, avant la période actuelle, une jumenterie fortement imprégnée de sang, cependant très sobre et très rustique, vivant au grand air, ayant de la qualité et de la charpente qui s'est affinée à l'excès avec des pur-sang, des demi-sang et quelques mauvais Norfolks importés en Bretagne.

On a introduit ensuite des Norfolks ayant plus d'ampleur et de distinction ; la production s'en ressentit immédiatement.

Actuellement, une sélection s'est opérée ; le goût du cheval plus lourd, plus développé se propage de plus en plus ; de sorte qu'actuellement on trouve dans le Sud-Finistère un cheval qui, avec le faciès d'un cheval de sang, présente suffisamment d'ampleur, de masse et de membres, pour être classé dans la catégorie des chevaux de trait léger. Ce sont des sujets de taille moyenne, avec des membres sains, nets et assez forts, à silhouette élégante, encolure dégagée, à allure vive, d'une grande résistance.

Dix-neuf stations de Haras peuplent cette partie du

Finistère ; 140 étalons y font la monte, dont 70 trait-postiers, 69 « trait » et 1 pur-sang anglais.

L'étalonnage privé y a toujours été très vivace ; négligé jusqu'à ces dernières années par l'administration des Haras, il n'a pas toujours été très brillant, mais son mérite a consisté à conserver la production indigène. D'ailleurs, cet étalonnage a fait depuis de sérieux progrès. On compte actuellement 323 étalons, dont 47 approuvés avec prime.

En résumé, la production tend à la confusion du trait-postier et du trait. Le cheval devient plus grossier, plus compact, plus membré. En général, on évite la grande taille que le sol relativement pauvre entretiendrait difficilement.

On recherche les membres aussi forts et aussi secs que possible, tout en conservant la trempe et la distinction dans les allures, qualités qui sont, avec la rusticité, et l'extrême docilité, les caractères dominants de cette race. La taille varie de 1 m. 50 à 1 m. 58, et le poids de 450 à 600 kilos.

Dans le département du Morbihan, il n'y a presque exclusivement que des chevaux de trait léger. Toute la production chevaline se ressent encore du sang qui lui a été infusé pendant près de deux siècles par les étalons de pur-sang anglais et arabe, de demi-sang anglo-normand, vendéen, et de postier de 2e et 3e ordre.

A l'intérieur, aux environs de Pontivy, Ploërmel, dans ces arrondissements à sol ingrat, à cultures et pâturages médiocres, le petit trait breton est très réduit, de 1 m. 42 à 1 m. 55 ; il a des membres grêles et une encolure peu musclée.

Ces chevaux ont les mêmes défauts mais sont cependant plus forts et ont plus de taille et de poids sur la côte, vers Vannes, Lorient, Auray, Hennebont.

Des efforts prolongés seront nécessaires pour rétablir sur des bases solides une production ici compromise : il faudrait des géniteurs petits, trapus et solides, pour arriver à obtenir un bon « trait léger », le seul qui puisse réussir ; puis, au fur et à mesure que le sol s'améliorerait par l'apport d'engrais calcaires et phosphatés, on pourrait introduire des animaux plus grand et plus massifs.

La production actuelle est pour ainsi dire toute à rejeter, l'éducation des éleveurs est à refaire, l'étalonnage privé à remanier et à encourager, les concours à modifier, quant à leurs directives, et surtout toutes les vieilles routines des cultivateurs à bousculer.

La région des Côtes-du-Nord, des centres de Rostrenen, Callac, Plouguenast, située entre les deux chaînes de montagnes (Montagnes Noires et Monts d'Arrée) est de sol moins fertile que le littoral. Aussi, les chevaux y sont moins grands, moins étoffés, mais plus rustiques et plus résistants.

Tout à fait à l'est, dans les centres de Plénec-Jugon, Merdrignac, Loudéac, Collinée, la production est assez mauvaise. Autrefois, on a beaucoup fait agir le cheval de sang, et la production s'en ressent encore. Actuellement, on a tort d'entretenir dans les stations des étalons percherons ; la direction actuelle des Haras l'a bien senti, et va les faire disparaître.

Dans cette région, le cheval a une taille de 1 m. 51 à 1 m. 56, belle encolure, belles allures, mais peu d'étoffe et peu de membres.

La production est à refaire en introduisant du petit trait breton trapu et étoffé. L'éducation des éleveurs est aussi à reprendre. Tous les efforts doivent tendre à leur faire conserver les bonnes pouliches.

Les stations de haras comprennent 15 postiers, 10 trait-bretons, 2 trait-percherons et 1 trait ardennais.

Dans le centre de cette région, près de Quintin, Moncontour, Uzel, la production est cependant meilleure et en pleine prospérité. D'ailleurs, le sol y est plus riche et la culture plus avancée. Le type est un cheval étoffé, assez près de terre, avec de bons membres, taille de 1 m. 52 à 1 m. 56, poids de 450 à 550 kilos. C'est le type du petit trait breton.

Les stations contiennent 5 postiers, 16 trait-bretons, 1 trait percheron et 2 trait ardennais. Une petite station à Plédran, composée d'un postier et de 2 trait-bretons, dessert une région isolée et de production ingrate.

Tout à fait au sud-ouest des Côtes-du-Nord, aux environs de Rostrenen, Belle-Isle, Callac, Bourbriac, la production fait des progrès rapides. Le centre de Bourbriac possédait, avant l'avènement du postier, un type de cheval idéal : petit, de 1 m. 49 à 1 m. 54, très étoffé, près de terre, très ouvert du devant, avec des membres remarquables comme force et comme netteté. Le premier postier qui fut introduit donna de bons résultats ; les chevaux prirent plus de silhouette et d'allures, d'où admiration exagérée pour ce cheval ; on le prôna mauvais ou bon, et il fit dorénavant toutes les montes.

La plupart des chevaux obtenus de ce croisement prirent de la taille, devinrent plus enlevés, moins musclés, avec des jambes grêles et des encolures plates.

Depuis la guerre, bien heureusement, l'éleveur revient au trait avec autant d'empressement qu'il avait mis à le fuir, et le cheval retrouve, grâce à des étalons de choix, ses qualités passées.

La station est composée de 4 trait-bretons, 3 postiers, 1 trait-percheron, 1 trait ardennais.

Les stations de Callac et de Rostrenen sont les centres d'une des meilleures variétés de chevaux de Bretagne. Autrefois, il y avait aussi beaucoup de sujets de sang, mais pendant la guerre, ils ont complètement reflué vers Corlay.

On trouve actuellement une production de chevaux très recherchés, de 1 m. 52 à 1 m. 58, du poids moyen de 550 kilos, à encolure bien musclée ; près de terre, avec de très bons membres, forts et secs, d'une certaine élégance dans la forme, possédant des allures vives et énergiques.

L'administration des Haras a eu l'excellente idée d'introduire dans ces stations de bons petits ardennais qui ont encore amélioré la race.

L'effectif des étalons comprend 3 postiers tout près du trait, 8 trait-bretons et 5 trait-ardennais.

On compte en outre 25 étalons de petit trait breton approuvés, 15 autorisés et 160 acceptés.

Dans la partie orientale de la Bretagne, l'Ille-et-Vilaine [illegible] chevaux de gros trait ; elle possède une quinzaine de stations composées de trait breton et de quelques postiers. Les éleveurs de ce département ont vite compris leur intérêt, et ont renvoyé de leurs stations tous les percherons, normands et vendéens qui les peuplaient il y a quelques 20 ans.

Dans les cantons de Dol, Combourg, Saint-Aubin-d'Au-

bigny, et dans tout le nord-ouest du département, la production est plutôt au trait léger. Elle ressemble à celle de la partie voisine, des Côtes-du-Nord. La taille et le poids sont moyens, les allures énergiques.

Ces trois stations renferment 9 trait-bretons et 3 postiers.

Le trait breton existe aussi à l'état à peu près pur à la limite du Morbihan, du côté de Sixt, Lohéac, Plélan-le Grand, Redon. La production ressemble à celle de ce département, mais elle est actuellement en grand progrès.

Ces stations contiennent 13 trait-bretons et 4 postiers.

Voilà bien des modalités du petit trait-breton ; mais, quel qu'il soit, et d'où qu'il provienne, il conserve à peu près les mêmes caractères, tenant un peu du postier, surtout dans le Finistère.

Taille de 1 m. 54-55 en moyenne, poids de 500 kilos environ ; robuste, fort et assez élégant ; front large, face fine, quelquefois camuse ; encolure forte, poitrail large, épaule oblique, garrot prolongé, dos et surtout rein courts, croupe musclée, double ; avant-bras puissants, canons toujours un peu fins, mais fermes et secs. Robe fréquemment alezane, baie, rouanne, aubère ou grise.

Il représente le type du cheval robuste ; très distingué, surtout dans certaines régions du Finistère, il est apte à un service mixte : force et vitesse.

Quelle que soit la région, quels que soient le type et le modèle, tous ces chevaux sont de rudes travailleurs et de braves petits serviteurs.

« Abandonné ordinairement dès le jeune âge et quand il « ne travaille pas, au soin de chercher sa pitance dans de « maigres paturages ou dans des landes, aussi bien sous « la bruine froide que sous les rayons ardents du soleil ; « élevé ainsi à la dure mais jouissant largement en même « temps du grand air et de la liberté, il prend de sains « exercices sur un sol mouvementé, et devient, à ce ré- « gime, sobre, rustique, vigoureux, endurant, trempé ; il « acquiert des tissus fermes et denses, ensemble de qua- « lités nécessaires à tout cheval pour faire long et bon « usage. »

D'ailleurs, pendant la guerre, le courage et l'endurance des petits chevaux bretons ont bien été mis en évidence.

Ils ont fait preuve d'une aptitude parfaite au service de l'artillerie ; leur trempe est supérieure à celle des grands chevaux du même pays.

Il n'est pas que la remonte française à opérer en Bretagne ; constamment, des commissions étrangères, principalement de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne, affluent vers notre pays. L'Algérie importe beaucoup de nos produits.

En résumé, le trait léger a conquis une réputation mondiale ; il est universellement recherché, d'autant plus que son prix est relativement abordable.

Un très bon cheval de trait léger de 5 ans vaut de 4.000 à 5.000 francs.

Un bon cheval de trait léger vaut de 3.000 à 4.000 francs.

Un cheval de trait léger de qualité moyenne vaut au-dessous de 3.000 francs.

LE CHEVAL DE TRAIT LOURD

Origines. Types de chevaux du Finistère et des Côtes-du-Nord

La culture d'une espèce animale n'aura jamais d'autre raison d'être que son utilité. De là vient que, dans tous les temps, cette espèce doit s'adapter à la situation économique du moment.

Pendant des siècles, le cheval léger a été le cheval de presque tous les services publics et de la consommation universelle. La variété orientale en était le prototype.

Aujourd'hui, à la suite d'évolutions nombreuses (routes plus praticables, chemin de fer, autos) tout est changé : le cheval de sang a fait place au cheval de trait ; celui-ci servira à la culture, aux charrois, même à l'armée pour le transport des canons. Sortant peu à peu de l'obscurité, le cheval de trait se présente aux consommateurs avec de tels avantages, que sa vente devient de plus en plus facile, et qu'il envahit même les contrées dont les portes semblaient toujours lui rester fermées.

Mais à cette production nouvelle il faut des géniteurs choisis.

Comme autrefois on trouvait des améliorations du type léger dans la race arabe, aujourd'hui que la race de trait

est en vogue, c'est chez nous, en France, qu'on vient en chercher. Aucun rival n'est aujourd'hui en mesure de nous en disputer les avantages ; et c'est de toutes les parties du monde qu'on vient prendre des chevaux de trait des races bretonne, boulonnaise, percheronne et ardennaise.

Tout au début, le sommier servait comme animal de bât et de culture, mais bientôt le service de diligence réclama des animaux plus forts, et le cheval breton fut croisé avec des chevaux lourds.

Du XVe au XVIIIe siècles, des croisements furent pratiqués avec des chevaux arabes ; pendant le XVIIIe et au début du XIXe siècles, on utilisa quelques grands étalons Mecklembourgeois qui firent place aux anglo-normands ; puis, le sol devenant plus fertile et les pâturages plus nombreux, on fit intervenir le percheron, le boulonnais et l'ardennais. Mais, l'élément qui exerça l'influence la plus marquée est le demi-sang anglais du Norfolk, dont les premières introductions eurent lieu vers 1860.

L'élevage de ces chevaux se faisait, au début, dans la contrée la plus riche de Bretagne, c'est-à-dire sur la Ceinture Dorée, surtout sur la côte nord.

Les arrondissements de Brest et de Morlaix doivent être considérés comme le principal foyer de cette production, et surtout comme le berceau de la famille.

Actuellement, on distingue en Bretagne deux variétés principales de gros trait :

1° Celle du nord-ouest du Finistère, qui est le plus pur breton ;

2° Celle du littoral des Côtes-du-Nord, rappelant le percheron.

Ces régions, dépendant du dépôt de Lamballe, à sol

plus riche, à climat tempéré et humide, ont une production chevaline différente, comme format, de celle du sud.

Bien que toutes les régions de Bretagne aient actuellement tendance à grossir le cheval de trait et à faire partout du gros trait, nous ne parlerons pas du Morbihan qui ne fait que du trait léger, et peu de l'Ille-et-Vilaine, où la production du cheval est disparate : sur les confins de la Mayenne, la production se rapproche de celle de ce département, tandis que près du Morbihan, elle rappelle le cheval de cette région.

Cependant, il faut citer, pour l'Ille-et-Vilaine, les arrondissements de Fougères et de Vitré, où la production du cheval de trait est prospère et très prisée des acheteurs.

Dans cette partie orientale de la Bretagne, l'effectif des étalons nationaux, disséminés dans une dizaine de stations, est composé de trait-bretons en majorité. Le normand, le vendéen, le percheron et le boulonnais dominaient il y a quelque vingt ans. Les éleveurs reconnurent bien vite que ces étalons ne donnaient pas de résultats satisfaisants, transmettaient le lymphatisme à leurs produits, et faisaient perdre à ceux-ci, par ces croisements regrettables, la trempe et l'endurance qui sont les qualités des sujets élevés en Bretagne.

Dans l'arrondissement de Fougères, la population chevaline est presque exclusivement composée de juments poulinières ; on y élève et conserve les jeunes femelles ; les mâles sont vendus à l'âge de cinq à six mois. La taille, le poids sont moyens dans le nord de l'arrondissement ; dans le sud, les sujets sont plus grands et plus étoffés.

Dans l'arrondissement de Vitré, on rencontre des poulains en même temps que des juments poulinières.

Actuellement, même dans la plus grande partie des arrondissements de Montfort et de Rennes, les éleveurs possèdent des écuries exclusivement peuplées de chevaux entiers de gros trait ; chevaux qu'ils achètent au sevrage dans les Côtes-du-Nord et le Finistère.

Ces chevaux dégénèrent sur un sol insuffisamment calcaire, ne produisant pas une nourriture assez riche. Ils ne se développent pas comme ils le devraient ; de plus, faisant un travail exagéré pour leur âge, beaucoup sont usés et tarés avant d'être adultes. Aussi, de plus en plus, ces régions font naître elles-mêmes ; elles se sont rendu compte que les animaux venant des régions voisines étaient trop grands et trop exigeants en nourriture.

Le cheval de gros trait est produit dans le nord du Finistère et sur le littoral des Côtes-du-Nord, jusque dans la partie nord de l'arrondissement de Guingamp. Les cantons sud du même arrondissement élèvent le demi-sang : la limite de production des deux types est formée par la ligne des monts du Menez et des Monts d'Arrée.

Le gros breton a une taille de 1 m. 60 à 1 m. 65, et pèse environ de 500 à 600 kilos ; tête camuse, crâne large, face courte, œil saillant et expressif, oreilles petites, chanfrein resserré au-dessous de l'orbite ; corps cylindrique ; croupe inclinée, musclée, double, hanches saillantes ; membres solides, nets, garnis de poils assez abondants en arrière du boulet, sabots résistants, crinière forte et queue touffue.

La robe est grise, alezane, baie, aubère ou rouanne. L'ensemble dénote un cheval énergique, bien membré, vigoureux, qui a conservé l'endurance et la rusticité de l'ancienne race bretonne.

1° *La race de trait du nord du Finistère.* — Autrefois, le nord du Finistère comptait seul comme producteur de gros trait ; aujourdhui, partout où le sol, les pâturages et la culture le permettent, on l'élève ; mais ces sujets sont peu nombreux et clairsemés, ce qui fait qu'on peut considérer le nord-Finistère comme seul producteur du gros trait dans le département.

La densité de la population chevaline atteint son maximum dans l'arrondissement de Morlaix. Dans cet arrondissement, et dans celui de Brest, les éleveurs possèdent des juments qui sont livrées à l'étalon de trait breton, parfois au trait ardennais. Ils conservent les meilleures pouliches pour en faire des mères ; les autres, ainsi que les poulains, s'en vont après le sevrage dans les cantons voisins, surtout Landivisiau, Landerneau, Plouzévédé, qui achètent en même temps des poulains nés dans les Côtes-du-Nord.

Il existe encore ici des naisseurs et des éleveurs. Ces derniers vendent leurs jeunes chevaux, à 18 mois, aux agriculteurs de Dinan et du nord de l'Ille-et-Vilaine, ou, à deux ans et demi, aux cultivateurs de la Beauce, aux étrangers et aux viticulteurs du Midi. Les meilleurs sont destinés aux Haras ou à l'étalonnage privé, si bien qu'on ne trouve presque pas dans les fermes du Finistère de chevaux de trois ans ; tous, avant cet âge, ont changé deux fois de maître, et se sont disséminés en maints endroits.

Cette région possède un sol très riche, un climat tempéré et humide, et une production chevaline très importante, de plus grand format que celle du sud Finistère.

La partie nord-ouest surtout est le pays des naisseurs.

De Plouescat à Brest, en suivant la côte passant par Lesneven, Le Folgoat, Lannilis, Ploudalmezeau, Saint-Renan, se trouvent les gros chevaux lourds, carrés, à croupe et poitrail larges. L'élevage est là complètement au trait. Cette race qu'on peut appeler indigène, parce qu'elle a conservé les grands caractères ethniques du type breton, se trouve dans la pointe de terre située entre la Manche et la rade de Brest, région appelée couramment « Le Léon ».

Ce cheval a d'abord été croisé avec les étalons percherons qui apparurent dans le pays aux environs de 1840 ; mais ce croisement s'est fait dans des limites assez restreintes et a été de courte durée ; aujourd'hui, on n'importe plus d'étalons de cette race, et l'on a presque abandonné la production de cette région aux seules ressources de l'indigénat. A part quelques trait-ardennais et quelques postiers, tout l'effectif des Haras nationaux est du trait breton. Dans 10 stations, sur 91 chevaux, il y a 58 trait-bretons, 26 postiers et 7 trait-ardennais.

L'étalonnage privé y ocupe une place très importante ; c'est à lui qu'on a dû la conservation de la race, lors de la crise du trait.

Cette région fournit la plus grande partie des trait-bretons aux achats de Bretagne ; elle est surtout, comme nous l'avons déjà dit, une région de naisseurs. Les poulains sont vendus, à l'âge de cinq à six mois, dans la région dite du Haut-Léon : Morlaix, Landivisiau, Saint-Thégonnec, Landerneau, Sizun. Là, on les élève jusqu'à l'âge de dix-mois, trois ans ; on les vend alors aux Haras ou au commerce. Ils sortent très souvent de Bretagne, vont dans le Centre et le Midi de la France, ou sont vendus aux marchands d'Espagne, d'Italie ou de Belgique.

Le trait-breton pur, du moins tel qu'on le trouve dans le nord du Finistère, se reconnaît à ses caractères typiques : tête carrée, d'expression énergique, souvent camuse, surmontée de petites oreilles piquées en avant ; yeux vifs, expressifs (œil de vipère) ; chanfrein droit, ganaches chargées, naseaux bien ouverts ; encolure légèrement rouée, souvent un peu courte avec la crinière souple et abondante, souvent retombante des deux côtés ; garrot assez peu sorti, dos court et large, parfois ensellé, croupe forte, musclée mais courte, double, bien fendue en son milieu, généralement avalée, parfois inclinée en pupitre ; hanches bien écartées ; queue souvent attachée bas, à crins fournis et longs. Poitrail musclé et très ouvert, poitrine développée, profonde ; côtes descendues et arrondies ; épaules plutôt courtes, quoique assez inclinées ; avant-bras bien musclés, longs ; genoux forts, canons de 0 m. 23 à 0 m. 27 de tour, très courts avec quelques poils ; paturons forts, également courts et sabots assez grands ; cuisses et fesses musclées, jarrets bien dirigés, forts ; membres secs.

Les robes les plus répandues sont, par ordre de décroissance : alezane, baie, aubère, rouanne, noire et grise.

Taille de 1 m. 56 à 1 m. 65.

Poids de 500 à 650 kilos.

Le cheval de trait breton est connu partout et de tous pour sa sobriété, son tempérament énergique et vigoureux ; à poids égal, il défie n'importe quel cheval pour un travail dur et prolongé.

Malheureusement, dans certaines contrées, surtout dans les environs de Plabennec, Lannilis, Ploudalmezeau, on a tendance à faire des chevaux trop grands. Les cultivateurs ne conservent que les juments ayant le plus d'ampleur et de taille. Il les conduisent de préférence à l'étalon possédant le plus de masse, d'où prédisposition au poids et au lymphatisme : il semble bien qu'ici l'excès doive être évité, car on peut être certain que « plus le cheval breton est petit, meilleur il est », et que le volume ferait perdre à ce cheval les qualités précieuses qui sont son apanage.

De cette région sortent également, vers l'âge de un an à quinze mois, des produits mâles qui vont aux environs de Plouzévédé, Pleyber-Christ.

Tous ces jeunes chevaux ne tardent pas à travailler ; vers l'âge de un an et demi, parfois même avant, ils gagnent leur nourriture. Vers l'âge de deux ans, deux ans et demi, ils ont été éprouvés aux limons pour les menus travaux de la ferme ; dès cet âge, le cheval de trait breton est un petit ouvrier ardent et tenace, qui deviendra plus tard l'animal vigoureux dont le vicomte de Vaussay disait : « C'est de toutes les races françaises la moins exigeante pour la nourriture et une des plus précieuses pour l'utilisation des gros charrois ».

Aussi est-il demandé partout. Il a essaimé, non seulement dans toute la France, mais à peu près dans tous les pays de l'Europe, jusqu'en Afrique et en Amérique.

2° *Les races de trait du littoral des Côtes-du-Nord.* — La partie nord du département, depuis la Rance jusqu'au Finistère, se livre à la production du poulain ; dans cette région, les éleveurs ne conservent que les juments ; les chevaux sont vendus surtout dans le nord du Finistère : achetés jeunes, ils sont cédés à l'administration des haras

et à l'étalonnage privé ; des plus mauvais on fait des chevaux de culture. L'arrondissement de Dinan et les environs de Paimpol pratiquent l'élevage, les jeunes sont achetés de six à dix-huit mois dans le nord-ouest du département et le nord du Finistère. Les meilleurs poulains mâles destinés à devenir des étalons sont encore enlevés par les éleveurs du Léon.

Les jeunes chevaux sont employés aux travaux de la ferme jusqu'à trois ou quatre ans. Les ventes ont lieu en foire ou, de plus en plus fréquemment, dans la ferme elle-même.

Les débouchés les plus importants sont Paris, le Perche, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Grèce, les Etats-Unis.

Les chevaux de trait des Côtes-du-Nord sont très vigoureux et énergiques ; ils ont souvent une apparence commune, mais font un excellent service ; ils sont nombreux à Paris et dans la banlieue.

Etant autrefois de taille moins élevée que ceux du pays de Léon, ils sont aujourd'hui plus grands en général ; depuis qu'on ne croise plus les chevaux de trait avec les postiers et les percherons, ils ont pris plus de profondeur de poitrine, l'épaule s'est allongée, les membres sont plus forts et plus secs.

Actuellement, presque partout, dans les Côtes-du-Nord, on fait du cheval de trait, exception faite du petit noyau de production du « cheval de sang » de la montagne bretonne, à centre Corlay. Cependant, nous conserverons la dénomination : « Cheval du littoral des Côtes-du-Nord » quand il s'agit du cheval de gros trait, car c'est la région où le cheval est le plus lourd.

Cette race de trait, libérée des postiers, et voyant diminuer chez elle les étalons percherons, a dû poursuivre son amélioration par ses propres moyens. On a fait la sélection par indigénat.

En général, dans tout le département, les éleveurs sont « naisseurs ».

Il y a différents types : Lannion, Tréguier, possèdent une belle jumenterie de trait, en progrès depuis de longues années.

Cette partie de la côte est d'ailleurs excessivement riche, les pâturages y sont nombreux, la nourriture abondante. La race a été sélectionnée parmi le trait breton, les chevaux de sang n'ayant fait que de rares apparitions, et le percheron ayant été moins employé.

Dans les autres régions, comme celle de Lamballe-Plancoët, les étalons du Perche sont venus en grand nombre ; aussi, dans ce pays, les chevaux de trait ont-ils encore beaucoup des caractères du percheron.

Il existe dans cette partie des Côtes-du-Nord, depuis quinze à vingt ans, une tendance à prendre une taille trop élevée, et, par suite de la pauvreté relative du sol en calcaire, le cheval à grand squelette ne peut se développer ; aussi devient-il trop enlevé.

Heureusement, les éleveurs avisés corrigent ce défaut en s'adressant aux chevaux de trait-bretons de l'étalonnage privé.

Les robes, qui ont été grises et gris-pommelé, deviennent de plus en plus sombres, aubères, rouannes, baies et même noires.

Les tailles varient de 1 m. 56 à 1 m. 62. Les caractères généraux sont restés à peu près les mêmes que ceux signa-

lés plus haut ; tête carrée, parfois camuse, petites oreilles bien plantées, yeux largement ouverts, chanfrein droit ; encolure bien greffée, actuellement mieux détachée ; garrot autrefois noyé, mais maintenant assez bien sorti grâce aux croisements du Percheron ; dessus un peu mou, corps cylindrique, assez long avec la côte ronde et les hanches arrondies ; croupe musclée, souvent double, parfois un peu courte et assez inclinée ; poitrail large, musclé, poitrine assez profonde, épaule suffisamment oblique sans être très longue ; bons dessous, aux membres musclés quoique pas toujours en proportion avec la taille et le poids ; canons de 0 m. 22 à 0 m. 25, de bons jarrets assez souvent coudés ; peu de crins aux extrémités des membres. Poids moyens de 550 à 650 kilos.

Dans l'ensemble, c'est un joli cheval qui a pris du Percheron son encolure, son corps souvent long, ses membres un peu grêles et souvent même sa croupe.

Dans l'ouest de cette partie des Côtes-du-Nord, aux environs de Lannion-Tréguier, les stations des Haras nationaux sont composées de trois postiers, 11 trait-postiers et 14 trait-bretons ; elles sont situées à Plestin-les-Grèves Lannion et Tréguier.

Depuis un moment, on remarquait que les chevaux de cette région avaient les membres grêles proportionnellement à leur poids et qu'ils devenaient trop enlevés ; ces causes résidaient dans la qualité médiocre de nombreux percherons qui intervenaient dans la formation de la race. Aussi, les éleveurs font-ils actuellement tous leurs efforts pour diminuer le croisement avec ce cheval, et pour en avoir de meilleure qualité.

Touchant cette région, les centres de Guingamp, Pontrieux, Paimpol, Bégard, ont comme étalons nationaux trois postiers, quatorze trait-bretons et onze trait-percherons. Mais leur population chevaline trouverait plutôt sa place dans l'étude du trait léger. Elle comprend des sujets d'un format moyen de 1 m. 54 à 1 m. 58, mais d'une qualité moindre que celle de la race précédente. Ces chevaux ont été moins sélectionnés ; il y a eu autrefois beaucoup de croisements avec les chevaux de sang et même avec les grands carrossiers. De plus le postier a retardé leur évolution.

Plus à l'est, la région de Chatelaudrun, Lanvollon, Saint-Brieuc, comprend deux postiers, neuf trait-bretons, sept trait-percherons.

La production de cette région est plutôt mauvaise ; ici aussi, les croisements avec les chevaux de sang et les percherons trop grands, ont été nombreux ; ce qui fait que la race manque d'homogénéité. Les quelques rares bonnes pouliches de cette région sont vendues aux marchands étrangers.

On peut faire exception de deux communes de l'arrondissement de Saint-Brieuc, Plélo et Etables qui possèdent une bonne jumenterie de trait.

Tout à fait à l'est du département, les centres de Lamballe-Plancoët, de Chemin-Chaussée, Matignon, Planguenoual, possèdent cinq postiers, onze trait-bretons, dix-sept percherons. Cette production dite « de la Bouillie », ainsi appelée parce qu'ayant pour centre cette localité, a été et est encore célèbre. Elle possède une des plus belles races de Bretagne, de taille plus petite (1 m. 53 à 1 m. 58) que celle de la région de Lannion, plus nerveuse, d'allure plus énergique.

Ce qui frappe dans les stations de Haras, c'est le grand nombre de chevaux percherons ; c'est à eux qu'on doit la formation de cette race. Ici, pas de traces de grands percherons, mais des sujets bien sélectionnés, de petite taille et de bon modèle.

Sous l'influence de ces croisements répétés depuis plus d'un demi-siècle, la jumenterie a pris une formule mixte, de format moyen, alliant les qualités du Percheron à celles du Breton.

Depuis quatre à cinq ans, le prix du cheval de trait n'a pas subi de grands écarts. Evidemment, il est des époques où il se vend plus cher en raison de la demande plus grande suscitée par la concurrence, et par suite des variations du change. On peut fixer ainsi le cours actuel :

Un très bon cheval de trait fort, de 1 m. 55 à 1 m. 62, 5.000 à 6.500 ;

Un bon cheval de trait marchand, 4.000 à 4,500 ;

Un cheval de trait, qualité ordinaire, 3.000 à 4.000.

Si l'animal a une taille au-dessus de 1 m. 58, il subit une baisse de prix variant de quelques centaines de francs, suivant la qualité. Les marchands qui payent le plus cher, et qui recherchent le beau cheval avec un peu de taille, sont les marchands du Midi.

Nul cheval de trait non plus n'est mieux adapté au service de l'artillerie. L'un des grands facteurs de la victoire de la France dans la guerre de 1914-1918 a été incontestablement le cheval de gros trait, et parmi ceux-ci, particulièrement le Breton.

Les petits chevaux de trait ont joué certes aussi un très beau rôle. Si le petit trait montagnard Breton a fait alors l'admiration de tous ceux qui l'ont vu à l'épreuve

par son courage extraordinaire, par sa sobriété incomparable, par son endurance extrême, le dernier mot n'en est pas moins resté au cheval alliant la masse à l'énergie.

Aussi, peut-on dire que le cheval de trait a été mis en vedette par la guerre. Nous pouvons aussi ajouter, sans crainte d'être démenti,que le cheval de trait breton y a été particulièrement apprécié par ses merveilleuses qualités naturelles.

Utile au premier chef à la guerre, indispensable à la culture, apte à divers services par ailleurs, tels que camionnage, factage, transports, etc..., le cheval de trait est aujourd'hui le plus demandé sur les marchés intérieurs et pour l'exportation.

ENCOURAGEMENTS A LA PRODUCTION : CONCOURS. STUD-BOOKS. REMONTES MILITAIRES. ACTION DES HARAS ET DE L'ÉTALONNAGE PRIVÉ.

On ne pouvait rester indifférent aux efforts des éleveurs pour une production si intensive ; aussi l'Etat, les départements, les Sociétés privées ont-ils organisé des concours, distribué des récompenses spéciales.

Dans les Côtes-du-Nord, les concours annuels des pouliches et poulinières sont au nombre de trente-deux, dont seize au printemps et seize en automne. Les concours de pouliches comprennent des animaux de un, deux et trois ans ; les premières primes sont des « primes de conservation ».

En 1925, les sommes distribuées dans ces réunions organisées par l'administration des Haras avec des fonds de l'Etat, du département et de l'Office agricole, ont été les suivantes :

Pouliches de 1, 2, 3 ans	75.000 fr.
Poulinières suitées	60.000 »
soit au total	135.000 »

Les concours ont lieu dans les centres de Lannion, Guingamp, Tréguier, Lanvallon, Pontrieux, Bourbriac,

Callac, Rostrenen, Loudéac, Corlay, Quintin, Plancoët, Lamballe, Montoncour, Merdrignac.

La partie nord du Finistère, comprise dans la circonscription de Lamballe, a des sociétés privées très prospères et très importantes, et, comme elle est le siège d'un élevage très intense, l'Etat la subventionne beaucoup.

L'administration des Haras, avec le concours des sociétés privées et du département, a disposé en 1925 d'une somme importante.

Pouliches	60.000 fr.
Poulinières	41.000 »
Mâles	125.000 »
soit au total	226.000 »

Les principaux centres, sièges de ces concours, sont pour la race de trait :

Poulains de un an et pouliches de trois ans : Chateaulin, Saint-Thégonnec Lesneven, Morlaix, Saint-Renan.

Poulinières : Saint-Thégonnec, Plabennec, Chauteaulin, Saint-Renan, Lesneven.

Les championnats pour la race de trait ont lieu à Landernau en avril et en octobre, et sont dotés de 8.000 francs de prix.

Enfin, les achats d'étalons nationaux ont lieu tous les ans en automne à Landerneau, et sont précédés d'épreuves particulières.

Les concours, en général, ont lieu au printemps ; c'est alors le commencement d'une série de nombreuses réunions hippiques qui ne prennent fin qu'aux derniers jours d'automne, avec les tournées de la Commission de surveillance des étalons.

Il n'est peut être pas en France de régions où ces sortes de réunions soient aussi prisées des éleveurs et du public ; c'est qu'il n'en est pas non plus où l'on se passionne autant pour le cheval, et où ce sens particulier qui fait apprécier un animal du premier coup d'œil soit aussi hautement développé.

Cela explique, certes, en grande partie les succès des concours qui sont en quelque sorte; pour les Bretons, des manifestations artistiques.

On devine le rôle primordial des concours qui rassemblent les meilleurs animaux, les classent selon leurs mérites, et permettent ainsi aux éleveurs d'en faire le triage. On comprend leur action énorme sur la production d'un pays. On peut juger ainsi de l'importance des décisions du jury et de la nécessité qu'ils soient composés de gens compétents et impartiaux. Malgré cela, il est fatal qu'après un examen obligatoirement rapide il y ait quelquefois des erreurs.

Un autre rôle des concours est de créer chez les cultivateurs une émulation profitable à tous, non seulement dans le sein d'une réunion quelconque, mais entre régions différentes.

En effet, on se déplace pour examiner dans les concours la production d'une contrée voisine. On contrôle les progrès accomplis, et on sait en tirer profit.

Ces manifestations sont encore d'un autre intérêt pour nous : les acheteurs étrangers viennent se rendre compte de la production locale dont elles sont le reflet à peu près exact. Ils achètent à grands prix les meilleurs sujets à vendre.

Nos concours sont la réclame vivante de notre élevage ;

ils favorisent la vente, ils sont les foires de l'élite, et si les primés se voient accorder une plus-value, les prix retentissent fatalement sur tout l'élevage.

Stud Book. — Les livres généalogiques sont des registres officiels dans lesquels sont inscrits et numérotés les animaux de race pure qui reçoivent un certificat d'inscription. Ces registres ont l'avantage de donner aux inscrits un pédigrée, c'est-à-dire l'attestation de leur origine. Ils portent aussi l'indication des performances et des succès.

Tous les éleveurs qui ont eu le souci de la conservation de la race, ceux qui ont craint de voir leur production péricliter, ont toujours institué un Stud Book ou livre des origines.

Après avoir essuyé un échec en 1890, ce n'est qu'en 1910 que le sénateur Pichon, président de la Société hippique de Lesneven, institua le premier Stud-Book des chevaux de trait-bretons.

Le premier fascicule parut en 1911, renfermant 130 étalons et 525 juments de trait pur.

Un fascicule est édité tous les ans contenant des animaux de plus en plus nombreux, mais ce Stud-Book demeurait spécial au Finistère.

En mai 1914, la Société départementale des Côtes-du-Nord créa un nouveau registre de la race de trait spéciale au département, Stud-Book affilié à la section bretonne du Finistère. Ce livre avait pour programme :

a) de faire retirer des stations du littoral les étalons de demi-sang postiers par trop nombreux.

b) d'augmenter parmi les étalons de trait nationaux le nombre des sujets indigènes, le nombre des étalons approuvés, et d'améliorer leur qualité.

c) de supprimer les concours de demi-sang, postiers ou autres, dans les centres de production de trait.

Ce fascicule comprenait 800 poulinières et 20 étalons de trait-breton.

Le nombre des chevaux inscrits s'éleva de plus en plus, et, en août 1914, à la veille de la déclaration de guerre, les deux sections du Finistère et des Côtes-du-Nord renfermaient plus de 4.000 inscriptions.

Malheureusement, les hostilités entravèrent ce progrès.

En 1920, la création du « Syndicat des éleveurs du cheval breton » donna un renouveau de prospérité au livre généalogique. Ce syndicat réunit en même temps le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Son but fut le suivant :

1° L'amélioration, la propagation et la défense du cheval breton.

2° Le fonctionnement du Stud-Book du cheval breton.

On décida de diviser le livre en deux sections :

1re section : Stud-Book du cheval de trait breton.

2e section : Stud-Book du postier breton.

En 1922 parut le cinquième fascicule du Stud-Book de trait qui comprenait 5.000 animaux.

En fin d'année, le syndicat décida de diviser le Stud-Book de trait en trois sections :

1° Section de trait breton proprement dit.

2° Petit trait breton imprégné de percheron.

3° Petit trait breton, centre montagne.

Le nombre des animaux inscrits a été en fin 1926 de 9.000.

Ne sont inscrits définitivement au livre que ceux qui remplissent les conditions ci-après :

1° Etre nés de parents inscrits.

2° Avoir subi avec satisfaction un examen devant une commission spéciale.

En octobre 1925, a aussi paru le premier « livre d'élite » rendant compte des résultats des principaux concours de Bretagne, et signalant particulièrement les meilleurs géniteurs.

Remonte. — La Bretagne a fourni de tout temps des quantités impressionnantes de chevaux à l'armée. Voir le tableau ci-après).

En 1827, la ville de Guingamp en Bretagne obtint de l'administration de la Guerre qu'un dépôt de remonte y fût établi. Ce dépôt a duré depuis.

L'achat, par la remonte, de juments de 3 à 4 ans, en vue de les laisser chez un éleveur pour reproduire avec prime d'entretien, a été en vogue avant guerre, mais a malheureusement été laissé de côté.

Actuellement, le dépôt de Guingamp met à la disposition des éleveurs de la région des juments de sang susceptibles de faire de bonnes poulinières venant de régiments de cavalerie.

Le tableau suivant donne une indication sur les achats effectués par le dépôt de Guingamp, entre 1900 et 1924 (années 1900, 1910, 1912, 1914, 1920, 1923, 1924).

Années	NOMBRE D'ANIMAUX ACHETÉS			
	CATÉGORIES	NOMBRE		PRIX MOYENS
1910	Chevaux de selle....	30	997	
	Chevaux de trait....	967		
1912	Chevaux de selle....	45	1.219	
	Chevaux de trait....	1.174		
1914	Chevaux de selle....	1.076	7.382	1.609 francs
	Chevaux de trait....	6.306		1.310 francs
1920	Chevaux de selle....	43	638	2.466 francs
	Chevaux de trait....	595		4.496 francs
1923	Chevaux de selle....	159	1.756	3.195 francs
	Chevaux de trait....	1.597		2.807 francs
1924	Chevaux de selle....	202	1.101	2.956 francs
	Chevaux de trait....	899		2.824 francs

A remarquer l'infériorité des achats de 1924, dans la catégorie trait, due non pas à la pénurie de ces animaux, mais aux prix par trop minimes offerts par la remonte.

Il est vrai que les « primes aux naisseurs » et les concours de majoration remontent un peu ces prix, mais cela ne s'entend que pour les seuls chevaux de selle.

Haras nationaux. — Pour obtenir une production uniforme dans le trait, comme le désirent actuellement presque tous les éleveurs bretons, il faut rechercher de plus en plus des étalons nationaux se rapprochant de la formule trait.

Déjà, actuellement, le trait absorbe presque complètement le postier, d'où la dénomination de « trait-postier breton » au lieu de « demi-sang postier breton ».

Même dans les stations de haras, on ne reconnaît plus le trait du postier ; ils ont la même conformation, les mêmes membres, à peu près le même poids.

D'autre part, dans les Côtes-du-Nord, les étalons percherons diminuent de plus en plus.

Les achats d'étalons en Bretagne constituent une émulation et un encouragement très sérieux en vue de la production. Ils se font chaque année en octobre à Landerneau et à Saint-Brieuc.

Jusqu'en 1925, les achats se faisaient à 3 ans 1/2 pour les postiers, et à 2 ans 1/2 pour les chevaux de trait ; mais depuis janvier 1926, tout l'élevage breton s'étant rangé dans la catégorie trait, les achats se font indistinctement à 2 ans 1/2.

Il se font surtout à Landerneau, et durent toute la première semaine d'octobre. Les concours-épreuves autrefois spéciaux aux chevaux de trait et postiers sont remplacés par un seul concours commun à tous les étalons.

Les prix à l'avenir seront également uniques.

Le tableau suivant indique les achats annuels :

ANNÉES	POSTIERS		TRAIT	
	ACHETÉS	PRIX MOYENS	ACHETÉS	PRIX MOYENS
1900	14	3.600 francs		
1906	31	3.800 francs		
1910	60	4.000 francs	10	3.000 francs
1914	56	3.500 francs	8	3.000 francs
1923	42	11.847 francs	77	9.512 francs
1924	33	13.454 francs	85	11.8 5 francs
1925	14	13.600 francs	87	11.803 francs

En 1926, il y avait dans le Finistère 160 trait-bretons, 117 trait-postiers bretons, 11 ardennais et 1 pur-sang anglais.

Dans les Côtes-du-Nord, 112 trait-bretons, 50 trait-postiers, 47 trait-percherons, 13 trait-ardennais, 3 pur-sang anglais, 2 demi-sang.

Dans le Morbihan, 39 trait-bretons, 40 postiers et 3 trait-ardennais.

Dans l'Ille-et-Vilaine, 62 trait-bretons et 14 trait-postiers.

Etalonnage privé. — Une question qui est vraiment à l'ordre du jour, dans le monde de l'élevage breton, est celle des conditions économiques actuelles de l'étalonnage privé. Cette industrie, si importante dans le département, subit actuellement une crise grave, d'où elle essaye courageusement de se dégager, en groupant ses membres pour la défense des intérêts communs.

Un syndicat départemental s'est formé dans le Finistère. Le 12 décembre dernier, entraînés par les mêmes nécessités, les étalonniers des Côtes-du-Nord se sont aussi réunis en syndicats.

Dans le Finistère principalement, l'étalonnage privé est une spéculation très particulière.

Le plus souvent, l'étalonnier possède en même temps une petite ferme dont les produits sont presque toujours insuffisants pour nourrir les chevaux. Auusi doit-il acheter fourrages, avoine et farineux.

De plus, les étalons ne naissent pas chez lui : il doit les acheter jeunes à des prix souvent élevés, et les nourrir à grands frais jusqu'à l'âge de la monte.

L'étalon ne rapporte à son propriétaire que le prix des saillies, hormis la prime de 800 francs par an, seulement, pour les étalons approuvés. Ce sont là les seules ressources qui font vivre l'étalon privé ; elles apparaissent en ce moment très insuffisantes.

Cependant, la qualité de ces chevaux s'est considérablement améliorée, et le nombre des étalons de haut mérite s'est accru.

Il ne faut pas oublier que l'étalonnage privé fait naître plus des deux tiers de nos poulains. Ce n'est donc pas là seulement une question d'argent, mais l'élevage en entier de notre département est attaché à la question ; aussi est-elle d'importance.

En ne tenant compte que de la nourriture et de l'amortissement du capital, un étalon revient au minimum à son propriétaire à 6.000 francs par an. Pour recouvrer cette dépense, il faudrait que l'étalon puisse faire 80 saillies par an au prix de 80 francs la saillie.

Or, le prix de saillie est loin d'atteindre 80 francs. Pour que les étalonniers puissent augmenter le prix actuel, il faudrait que l'Etat le leur permît, en augmentant le prix de saillie des étalons nationaux. L'Etat a déjà montré qu'il s'intéressait aux étalonniers, en faisant passer le prix de saillie de 30 francs l'année dernière à 50 francs cette année. Mais cela suffira-t-il ? Il y a un second moyen, ce serait d'augmenter le nombre des étalons approuvés, et de majorer la prime d'approbation. Déjà, l'année dernière, assez peu de chevaux étaient approuvés. Dans le Finistère, 130 seulement sur un total de 660 ; et cette prime passait de 1.200 francs à 800 francs pour les postiers, grâce à leur appellation nouvelle de trait-postiers.

Augmenter le nombre des étalons approuvés, on le peut actuellement ; grâce à la sévérité de plus en plus grande de la commission de surveillance, le niveau des étalons s'élève.

Le département, soucieux de ses intérêts, a créé, par l'intermédiaire des sociétés d'élevage, un certain nombre de primes d'approbation départementales distribuées dans les concours de Morlaix et de Plabennec. Mais cette approbation ne vaut pas celle du Gouvernement, car les chevaux primés ne peuvent pas donner à leurs produits les mêmes cartes d'origine que les chevaux approuvés.

EXPANSION DU CHEVAL BRETON ET UNIFORMISATION DE LA PRODUCTION

Les chevaux bretons, passant souvent entre de nombreuses mains au cours de leur existence, donnent lieu à un commerce extrêmement actif.

Il existe, en effet, des régions où l'on fait naître le cheval, c'est-à-dire des régions de production ; d'autres où l'on achète le cheval jeune et où l'on continue et achève son éducation ; ce sont les régions d'élevage qui vendent elles-mêmes ce cheval, adulte, pour une autre région, dite d'exploitation.

Il y a là une sorte d'association, une entente entre ces trois régions spécialisées : une où naît le cheval, l'autre où on l'élève, la troisième où il travaille.

Prenons comme exemple le Finistère.

La région de naisseurs est surtout l'arrondissement de Châteaulin, d'où des quantités de poulains partent tous les ans, achetés en grande partie par les habitants du Léon, surtout de Landivisiau, Landerneau, Sizun, Brest, qui conservent les meilleurs sujets pour les vendre aux Haras ; les autres sont vendus au commerce, dans la Mayenne, le Maine, le Midi, et ceux qui ont été refusés par les Haras vont dans les pays étrangers.

Les poulains se répandent dans tout le Midi et jusqu'en

Espagne ; ce sont eux qui font les travaux des champs, les charrois des villes ; en Camargue même, le breton a souvent supplanté le cheval de race locale.

La Bretagne conserve toujours son rôle traditionnel de « pépinière » de poulains ; elle l'exerçait au XVIIIe siècle au profit de la Normandie ; pendant la plus grande partie du XIXe siècle au profit de l'Ouest et particulièrement du Perche ; actuellement, au profit du Midi.

Dans cette spécialisation pour le commerce des chevaux, une région surtout joue un rôle intéressant, c'est la plaine de Valence : le nombre des chevaux de moins de trois ans y est très élevé, mais on ne fait pour ainsi dire pas naître de poulains ; ceux-ci viennent de Bretagne. On les emploie à des travaux peu fatigants, autant pour les dresser que pour en tirer profit. Ensuite, ils sont vendus au dehors, dans la vallée du Rhône, le Bas-Languedoc, la Provence, l'Italie et l'Espagne.

La population chevaline bretonne comprenait à l'origine des types divers sur lesquels s'est encore greffé un mélange de races disparates. Des races multiples ont contribué à la former : pur-sang arabe et anglais, demi-sang norfolk, anglais et anglo-normand, trait boulonnais, belge, percheron et ardennais.

Mais actuellement, il est intéressant de constater que la production tend à devenir homogène, et subit la même loi d'harmonie générale.

Le cheval en Bretagne s'épaissit et s'alourdit de plus en plus. Au fur et à mesure qu'il évolue, le cheval breton quel qu'il soit : bidet, postier, cheval de sang, s'achemine vers le cheval de trait. Ainsi, le cheval trotteur anglais du Norfolk était un cheval de sang puissant et bien

musclé, à allures vives et relevées. Avec les juments du Sud-Finistère, déjà fortement imprégnées de sang, il donna des chevaux distingués, à allures exceptionnellement brillantes. Mais à partir de 1900, l'alliance avec le Norfolk s'espace de plus en plus, les croisements indigènes la remplacent, et, petit à petit, le demi-sang postier breton s'épaissit, devient plus compact, plus lourd, plus membré.

Aujourd'hui, le postier est pour ainsi dire devenu un cheval de trait, d'où la dénomination actuelle de trait-postier breton. Même dans les stations de Haras, on ne reconnaît plus le postier du trait.

On tend de plus en plus à uniformiser la production, à constituer par indigénat une seule et même race de trait qui s'appellera « le cheval breton ». Cette uniformité n'est pas encore complète, puisque nous avons décrit trois sortes de chevaux, mais les chevaux légers diminuent en nombre chaque jour.

CONCLUSIONS

Après avoir été près du type léger, la population chevaline de Bretagne s'est insensiblement amplifiée et progressivement confondue avec les types les plus volumineux. Elle s'applique aujourd'hui à égaler en poids les plus lourds .

Mais ce n'est pas là sa vocation. L'intérêt de l'éleveur serait de tendre vers le type du cheval de trait semi-gros, semi-rapide, du cheval qui tire une assez lourde charge à une assez grande vitesse, à l'allure du trot.

Dans quelles variétés de poids lourds, en effet, trouvera-t-on les qualités qui sont l'essence même du petit cheval breton ? Un animal aura beau avoir la masse ; s'il n'a pas la résistance, l'aptitude à supporter un travail pénible et prolongé, ce ne sera pas un bon cheval. Aura-t-on progressé en obtenant des animaux amples, énormes, si, devenus lymphatiques, ils n'ont pas l'énergie, une santé difficile à ébranler, la rusticité, le ressort, qui sont des qualités de premier ordre chez une race de labeur ?

Les variétés de la famille bretonne possèdent ces qualités à un degré remarquable, mais il est temps que

l'on s'arrête si l'on ne veut pas risquer de les compromettre. On a poussé assez loin l'amplification du format par l'alliance avec les races de trait lourd du reste de la France. On a encore actuellement un cheval vite, solide et fort ; on lui a donné, sans nuire beaucoup à ses autres qualités de fond, l'élégance et la distinction nécessaires, et c'est un cheval qui trouvera constamment une vente facile et un débouché lucratif ; mais qu'on en reste là. Il convient désormais d'appuyer la production sur les ressources de l'indigénat, sans trop se soucier de la masse, avec simplement le désir de conserver les étonnantes dispositions de l'ancêtre.

Vu :
Le Directeur de
l'Ecole Vétérinaire de Lyon,
CH. PORCHER.

Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire,
ETIENNE LETARD.

Vu :
Le Doyen,
JEAN LEPINE.

Le Président de la Thèse,
Dr LATARJET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER,
Lyon, le 2 décembre 1927.
Le Recteur, Président du Conseil de l'Université,
J. GHEUSI.

BIBLIOGRAPHIE

BLÉAS (F.-M). — *Les chevaux bretons.* 1913.

LE BAIL (Albert). — *Le Finistère agricole.* 1925.

DUCAST (Armand). — *Un mot sur le cheval breton et sur son amélioration.* 1890.

ELOUET (J.-M.). — *Considérations générales sur les races équestres et bovines dans le Finistère.* 1885.

GALLOUÉDEC (L.). — *La Bretagne.* 1912.

VAILLAUX (C.). — *La Basse-Bretagne.* 1912.

BEAUDRILLART. — *La Normandie et la Bretagne.*

INIZAN (V.). — *L'élevage du cheval dans le Finistère.* 1922.

GAST (A.). — *Essai sur la Bretagne hippique.*

CHARPY (capitaine). *Le trait léger.*

MAZÉ (P.). — *Le Finistère agricole et industriel.*

MOREAU DE JONÈS. — *Etude statistique et agricole du Finistère.*

DU CHATELIER. — *L'agriculture et les classes agricoles en Bretagne.*

MUSSET (René). — *L'élevage du cheval en France.* 1917.

GAYOT (Eug.). — *Les chevaux de trait français.* 1887.

SANSON (André). — *Traité de Zootechnie,* tome III. 1911.

DECHAMBRE. — *Traité de Zootechnie,* tome II, « Les Equidés » 1921.

FROUIN (E.) — *Contribution à l'étude de l'élevage du cheval breton.* 1926.

I. Région de production des Traits Lourds.
II. " d'élevage des Traits Lourds et des traits légers achetés dans le Sud.
III. " de production des Traits légers.
IV et IV bis Région de production des Bidets alourdis.
V. Région de production des Postiers et quelques chevaux de sang.
VI. Région de production de Postiers et Traits légers.

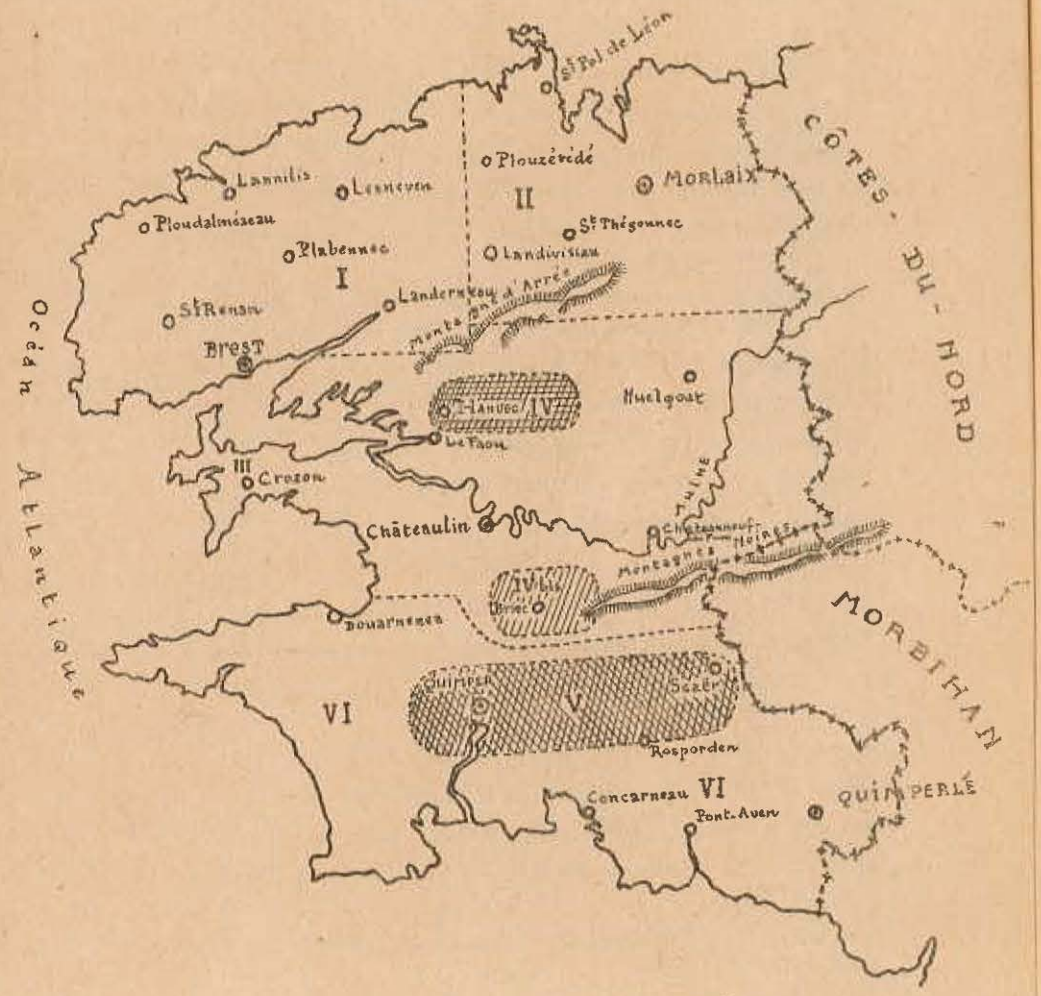

CARTE HIPPIQUE DU FINISTÈRE

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

AVANT-PROPOS 7

CHAPITRE I. — *La Bretagne* 9

1° Situation géographique 9

2° Relief et aspect général 10

3° Géologie et production agricole 12

4° Climat 14

5° Les habitants, la vie, les mœurs, la culture 15

CHAPITRE II. — *Le cheval breton* 17

1° La situation hippique de la Bretagne 17

2° Origine et évolution du cheval breton. Haras et étalonnage privé 23

3° Principaux types de chevaux existant en Bretagne 37

4° Le bidet 39

5° Le cheval de trait léger 44

6° Le cheval de trait lourd 54

7° Encouragements à la production : Concours, Stud-Books. Remontes militaires. Action des Haras et de l'étalonnage privé 68

8° Expansion du cheval breton et uniformisation de la production 79

CONCLUSIONS 83

BIBLIOGRAPHIE 85

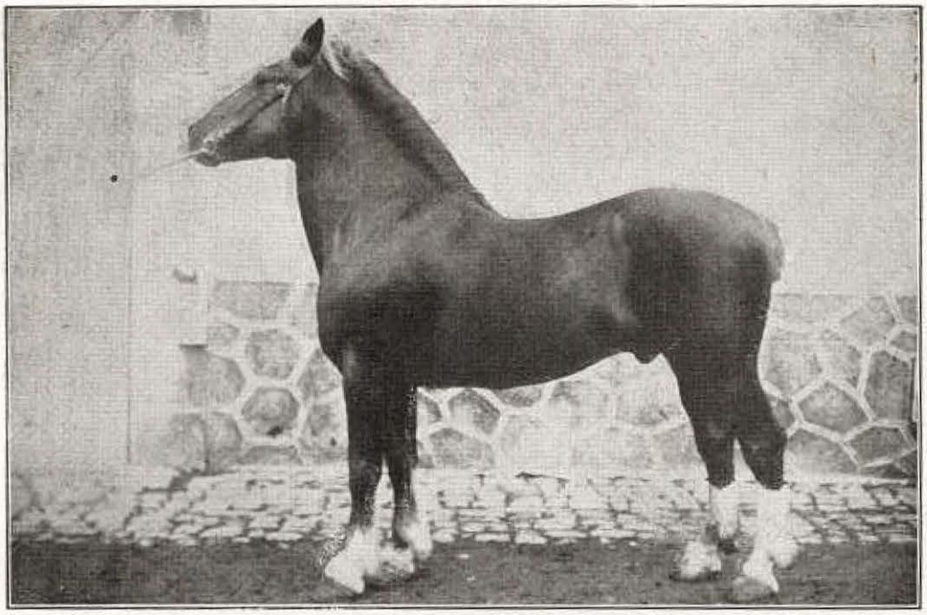

NAPOLÉO : Trait postier breton, alezan, taille 1 m. 55, père de SUIVANT
Type de demi-sang postier d'autrefois

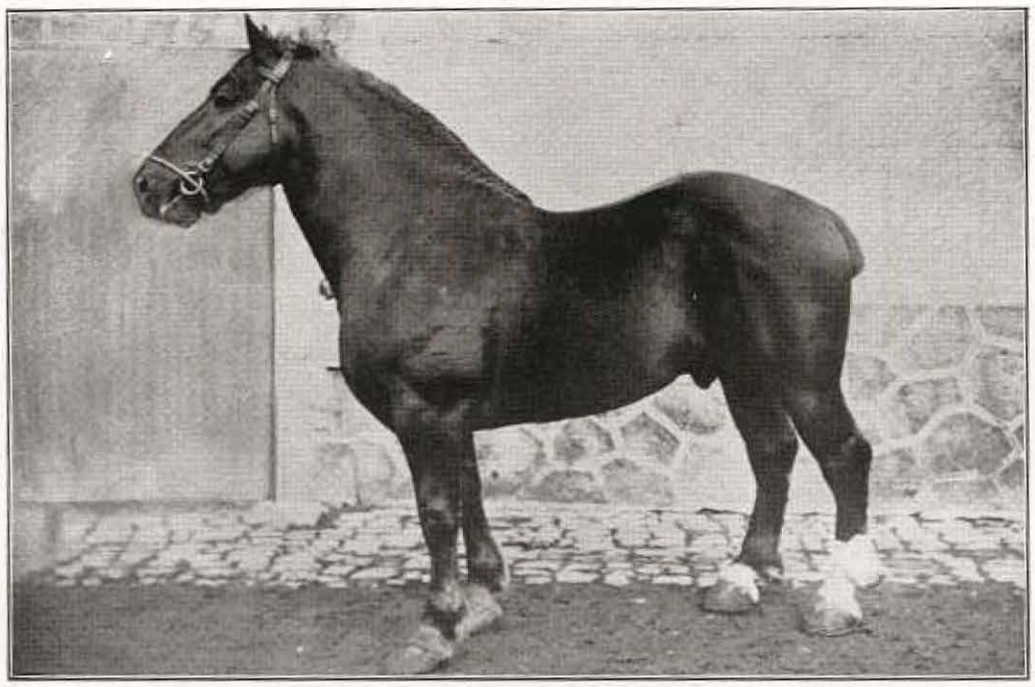

Bosco : Trait postier breton, alezan foncé, taille 1 m. 57
Type de trait-postier d'aujourd'hui

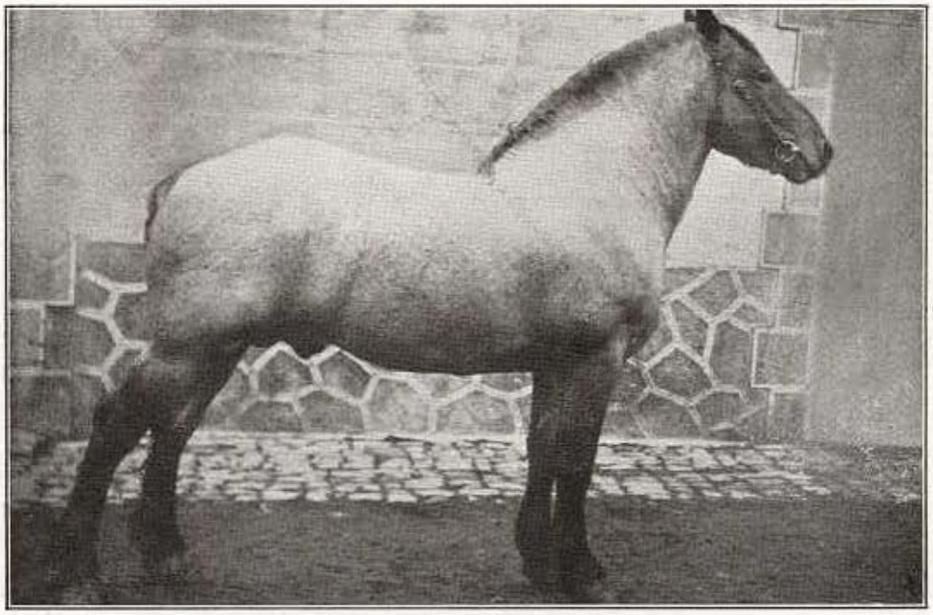

ALENTOUR : Trait breton, rouan, taille 1 m. 55

SUIVANT : Trait postier, aubère, taille 1 m. 57

Souvenir : Trait breton, bai pourpré, taille 1 m. 60

9.50 13.85.

15% für Ex / 4 Cm